

droit et liberté

revue mensuelle
du mouvement contre le racisme
l'antisémitisme et pour la paix



5 francs • n° 355 • février • 1977

la guerre aux immigrés

antilles:
adieu madras



 papeteries louis & fils
muller

3000 Références en stock

+ Façonnés :

M.A.E. Pelure. Duplicateur
Offset et Velin blanc et couleurs
Papiers xérogaphiques
Bobines pour tous
procédés reprographiques
Chemises. Dossiers Sous-chemises

et toujours ...
**Une gamme incomparable
de papiers pour couvertures**

38, rue de Flandre 75019 Paris
200.22.31

MANUFACTURE DE BONNETERIE

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 20.000 F.

TRICOTS

BANFILAINE

22, RUE PHILIPPE-DE-GIRARD
PARIS-X*

worland
MARQUE DÉPOSÉE

TÉL. : 206-40-76

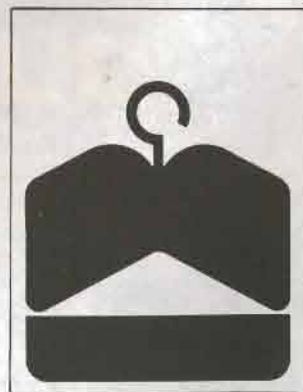
**CHAUSSURES
GERMAIN**

GERMAIN AYACHE
CENTRE COMMERCIAL
CITÉ « LES TILLEULS »
93 BLANC-MESNIL

Tél. 931.14-05

sportwear

téléphone
523 00 54
246 57 00
246 57 01



d'TRIO

108 faubourg saint-denis — paris X^e

 **blow-
up**

234 rue leon gambetta
59000 Lille tél 54.24.18



sporama

2, RUE DE LA RÉPUBLIQUE 69001 LYON
TÉL 28.11.14

Clair-décor
TOUS RIDEAUX
TENTURES MURALES
AMEUBLEMENT
DEVIS GRATUITS
TOUTES INSTALLATIONS
39, Grande rue de la Croix-Rousse
LYON (4^e) Téléph. : (78) 28-90-35

PANTALONS
VESTES
BLOUSONS

SPORT
TRAVAIL
PLUIE

HOMMES
JEUNES - GENS
ENFANTS

S. BIR & C^{IE}

CAPITAL DE 270.000 FR\$

Tél : 272.12.95
272.29.98

312, Rue Saint-Martin
PARIS (3^e)

ETS VIJAC

SPÉCIALITÉ
DE LINGE
DE MAISON

LINGERIE
COUVERTURES
COUVRE-PIEDS

72, RUE SEDAINE, PARIS-XI*

TÉL. : 700-66-79
ROQ-66-79

Créations

M E M

FABRICANT CONFECTION
DAMES ET ENFANTS

110, Rue du Molinel - LILLE
T. 54.49.55

perrier c'est la nature



droit à la différence et à la critique

Je mets en doute la notion de « racisme naturel » dont parle l'un de vos correspondants, M. Cochet, de Tours, dans **droit et liberté** de janvier. Ne peut-on pas concevoir, au contraire, que le mouvement **naturel**, en présence de personnes ayant une civilisation différente, soit fait de curiosité et de sympathie ? Voir, l'émerveillement des premiers explorateurs européens en Afrique, de Marco Polo en Asie, et des découvreurs de l'Amérique parlant des Indiens avant que leurs successeurs ne les massacrent. Et ne peut-on pas attribuer l'hostilité que nous constatons trop souvent contre les Autres à des facteurs historiques et sociaux (guerres, colonialisme, pillage des richesses d'autrui, techniques de la « division pour régner ») ?

D'autre part, je ne vois pas ce qu'il y a de « honteux », et moins encore de « raciste » à préférer « sa terre, sa nourriture, sa manière de vivre, d'aimer, de mourir ». Chaque peuple, chaque ethnie a ses comportements, ses habitudes. Reconnaitre le **droit à la différence** est le B.A. BA, pour ne pas dire la condition **sine qua non** du véritable antiracisme. Aimer et respecter les autres, ce n'est pas se mutiler soi-même. Au contraire, c'est de l'épanouissement de toutes les cultures que peut naître la compréhension réciproque, la tolérance.

D'accord, en revanche, pour dire, avec Pierre Dac (et c'est un autre respect de la même attitude), qu'être antiraciste c'est reconnaître à chacun individuellement, le « droit d'être un salaud », sans mettre en cause tout le groupe religieux, racial ou ethnique auquel il appartient. Critiquer et même condamner une loi, une tradition, une politique ou un gouvernement chez un autre peuple, ce n'est évidemment pas du racisme. Surtout si l'on critique avec la même objectivité et un sens constant de la relativité les travers et les erreurs de notre groupe.

Charles JUNOT
75019 Paris

une montée inquiétante

Je vous écris à la suite de l'émission d'Anne Gaillard que j'ai entendue hier à la radio, et qui traitait du logement et du racisme. J'ai été bouleversée, et j'ai pris la décision d'essayer de faire quelque chose — si possible — de concret pour lutter contre le racisme sur le plan local.

Ne croyez pas que je vous écris sur un coup de tête et que ma décision est velleitaire. Depuis toujours, j'ai été sensibilisée à ce problème, et chaque fois que je l'ai pu — dans de banales circonstances de la vie quotidienne — j'ai défendu mon point de vue.

Je suis professeur de lettres, et j'ai pu constater, au cours des débats avec mes élèves une montée, qui me semble inquiétante, du racisme. En tant que

professeur, je ne peux pas faire grand chose. J'essaie d'éveiller l'esprit critique des élèves, de les amener à réfléchir, à écarter les idées reçues... C'est déjà important, mais limité.

Je voudrais savoir si à Meaux, qui a une zone industrielle assez importante, des « cités d'urgence », donc un certain nombre de travailleurs immigrés, il existe des représentants de votre Mouvement et, si oui, où je pourrais les trouver. Sinon, pensez-vous qu'il soit possible de créer ici une section locale ?

Mme M.L.
77100 Meaux

dommage

Une remarque : des amis critiquent la « couleur » un peu trop marquée (à gauche !) de **droit et liberté**. C'est dommage : **d et l**, qui arrive à se battre contre tous les racismes, de droite ou de gauche, antijuif et antiarabe, devrait absolument pouvoir éviter cette critique. Pourtant il est vrai que Théo Saint-Jean est parfois trop sec. Ainsi dans le N° de décembre, page 6, (article sur le Zimbabwe), ces mots : « Une poignée d'aventuriers arrogants et incultes », pour qualifier les Blancs de Rhodésie. Une telle expression — fautive — suffit à discréditer l'article, et parfois le journal.

Ce ne sont pas des « aventuriers » : ils sont nés là-bas et y sont agriculteurs. « Arrogants », soit. « Incultes » : pourquoi ? Ne fréquentent-ils pas leurs universités autant que nous ?

Non, ce qu'ils sont, c'est en retard d'un siècle : ils sont racistes comme nous l'étions, tout naturellement, au siècle dernier. La différence est qu'aujourd'hui, ils sont anachroniques et que, grâce aux dieux ! nous sommes là pour combattre de tels racistes, (qui bien sûr, sont aussi des exploités, ceci expliquant cela).

Bref, dommage de diminuer l'audience de **d et l** pour une simple formule exagérée.

Jean-Paul MORLEY
13000 Marseille

sans nuance

J'approuve la lettre de Marie Laffranque, de Toulouse, parue dans votre dernier numéro : vous devez veiller à éviter les stéréotypes et les outrances dans les articles que vous publiez. Or, vous manifestez une fois de plus ce travers dans la petite note intitulée « **Les héros de Rudel** », page 21 de ce même numéro.

Dénoncer l'agitation des anciens nazis en R.F.A., c'est très bien. Dénoncer les menées des groupes d'extrême-droite en France, c'est indispensable. Faire apparaître le soutien que ceux-ci apportent à tel parti politique, il le faut également. Mais en juxtaposant maladroitement et sans nuances de tels faits, vous n'éclairez pas la situation, et vous ne convaincrez personne.

Vous aviez pourtant bien expliqué dans votre dossier « **Spécial néo-nazisme** »

au sommaire

■ l'événement ■

immigrés : dans le viseur p. 6

U.S.A. : la passion de gary tyler p. 7

■ point chaud ■

l'apartheid : un crime p. 12

■ dossier ■

antilles : adieu madras p. 13

■ éducation à la fraternité ■

les enfants de migrants en europe p. 27

■ nouvelle ■

aïcha p. 29

et nos rubriques habituelles...

la couverture est de Jean-Yves Treiber.

les contradictions du Parti des Forces Nouvelles, qui, d'une part essaie de se donner le bon visage d'un parti de droite « normale » et, d'autre part, compte dans ses rangs des éléments acquis aux méthodes violentes d'« **Ordre Nouveau** ». On doit en tenir compte et ne pas employer à tort et à travers le vocable de « nazi », surtout si l'on met également en cause, par suggestion ou amalgame, d'autres formations.

Le néo-nazisme est un danger assez inquiétant en lui-même, pour ne pas accroître les forces dont il dispose, et ne pas dresser contre vous des gens se considérant comme des démocrates, et à coup sûr anti-nazis qui s'estimeront calomniés par vos propos inconsidérés.

Denis VERGNES
13000 Marseille

deux jours de suite

Nous retrouvons deux coupures du « **Parisien Libéré** », l'une sur l'affaire Lip, l'autre sur l'affaire Goldman.

Dans le gros titre consacré à la première affaire (4-5-1976), l'ancien P.D.G. de la fabrique d'horlogerie est ostensiblement

désigné sous son nom d'origine : Lipman, alors qu'il a toujours été connu sous le pseudonyme de Lip. Souci de vérité fort louable, n'est-ce pas ? et tout à fait... innocent.

Dans l'article relatant le procès de Goldman (5-5-1976) les propos d'un témoin sont mis en doute pour une double raison... « N'est-il pas un « **cheval de retour** » et n'a-t-il pas une origine identique à celle de Pierre Goldman ? » se demande le journaliste.

Deux jours de suite, des allusions sur l'origine juive de gens pour lesquels les lecteurs du « **Parisien Libéré** » n'ont certainement pas de sympathie, cela ne doit pas être un hasard...

P. et B. VILLENEUVE
91120 Palaiseau

sur "quid"

La fin de la lettre de M. Bernard Barberousse, dans notre dernier numéro, a malencontreusement « sauté » à l'impression.

Notre correspondant indiquait que le directeur de l'encyclopédie « **Quid** » auprès de qui il était intervenu pour protester contre la qualification d'« espions » attribuée aux époux Rosenberg, lui avait répondu que l'importance de ce terme se trouvait « atténuée par les guillemets ».

M. Barberousse ajoutait :

Je possède seulement l'édition 1974, et page 573, je lis espions sans guillemets. Il en est de même dans celle de 1975. Mais peut-être dans celle de 1976, à la suite de l'admirable émission de Stelio Lorenzi et Alain Decaux, d'hypocrites guillemets ont été greffés.

Et en 1977 ?

droit et liberté mensuel

120, rue saint-denis, 75002 paris
téléphone 233.09.57 - c.c.p. 9239-81 paris

directeur de la publication albert levy

rédaction jean-louis sagot-duvauroux

maquette lucky thiphaine

publicité au siège du journal

ABONNEMENTS
● UN AN : 50 FRANCS ● SOUTIEN : 100 FRANCS
ANTILLES, REUNION, MAGHREB, AFRIQUE FRANCOPHONE,
LAOS, CAMBODGE, NOUVELLE-CALÉDONIE : 55 FRANCS
AUTRES PAYS : 75 F - CHANGEMENT D'ADRESSE : 2 F

droit et liberté ■ n° 355 ■ février 1977

la guerre aux immigrés

A Saint-Flour, 22 ouvriers turcs encerclés toute une nuit dans leurs baraques par les C.R.S., puis arrêtés à l'aube et expulsés le lendemain sans avoir pu emporter leurs maigres biens. A Lyon, en dépit des lois, 115 immigrés, la plupart algériens, brutalement licenciés pour avoir fait grève, par l'entreprise de nettoyage où ils travaillaient. Dans toute la France, des dizaines de locataires de la S.O.N.A.C.O.T.R.A., traînés devant les tribunaux et menacés de saisies-arrêt sur leurs salaires, parce qu'ils exigent un habitat plus digne...

Ce ne sont là que des illustrations récentes de la guerre faite aux travailleurs immigrés par les autorités françaises, car il faut y ajouter le harcèlement, devenu quotidien, dont ils sont l'objet : rafles « *au faciès* » dans le métro, suivies de milliers d'expulsions; tracasseries administratives en tous genres; agressions de groupes racistes généralement impunis; campagnes de haine, encouragées par les voix les plus autorisées, tendant à les présenter comme les responsables de la crise. Sans parler des inégalités, des discriminations légales ou « *privées* » qui les frappent, de la dureté de leur travail et de l'isolement dans des quartiers ou des villes-ghettos misérables, où les rejette un ostracisme planifié.

Quant aux étudiants africains qui connaissent, eux aussi, les effets d'un racisme aux formes multiples, ils viennent de se voir imposer une limitation draconienne de leur liberté d'association, en vertu d'une loi de guerre, datant de 1939.

Que l'on pense un instant aux droits, aux privilèges, à l'hospitalité proverbiale dont bénéficient encore les Français dans les anciennes colonies africaines devenues indépendantes, et, plus généralement, dans tous les pays dont sont originaires les travailleurs immigrés. Que l'on pense à l'apport de ces derniers à l'économie française, à leur coopération — c'est bien le mot ! — si utile dans tous les domaines, et source de fabuleux surprofits. Comment alors ne pas être indigné de la façon dont sont traités ces hommes, ces femmes, ces enfants, qui se sont exilés ici ?

Mais la solidarité des Français ne saurait se réduire à une généreuse dénonciation des injustifiables conditions dont souffrent les immigrés. En fait, nous sommes tous également concernés.

La crise, nous en subissons tous les effets inquiétants. La hausse des prix, et notamment des loyers, nul n'y échappe. Si 80 % des immigrés, selon une récente enquête, occupent des habitations tout juste salubres (1), les difficultés de logement sont générales. L'arbitraire et l'intimidation, la violence fasciste, ces maux contagieux, lorsqu'ils visent les uns, constituent pour tous un danger et sapent les fondements de la démocratie elle-même.

La condition des travailleurs étrangers et de leurs familles est comme le miroir grossissant de notre société, de ce que nous sommes et de ce qui nous attendrait si nous n'y prenions garde. Nous sommes solidaires les uns des autres, Français et immigrés, parce que notre sort est inséparable. En cette période électorale, il est bon d'en être conscients, de méditer la devise républicaine inscrite aux frontons de nos mairies : Liberté, Egalité, Fraternité, et de faire en sorte qu'elle devienne une réalité vivante.

Albert LEVY

immigrés : dans le viseur

Certains, peut-être, prenaient les déclarations anti-immigrés du ministre de l'Intérieur pour un baroud d'honneur, destiné à égarer une opinion singulièrement ébranlée par la crise qui secoue la société toute entière. Lorsqu'à l'aide de statistiques falsifiées, on tendait à présenter les travailleurs étrangers pour les principaux responsables de la criminalité et qu'on les menaçait des mesures les plus arbitraires, lorsque venant à la rescousse, d'autres ministres, dont l'ex-premier, puis le Président de la République lui-même, désignaient les immigrés comme la cause et la solution du chômage, d'aucuns pouvaient croire à une diversion verbale qu'on n'oserait pas faire suivre d'effet. Ceux qui l'ont pensé doivent désormais se rendre à l'évidence. Une offensive tous azimuts contre les étrangers vivant en France se déploie peu à peu, prenant chaque jour des proportions plus inquiétantes pour la santé sociale de la France.

Les organisations africaines sont menacées d'être dissoutes si elles ne se plient pas à un nouveau statut qui les met directement à la merci des pouvoirs publics. On fait des communiqués de victoire en dressant le tableau de chasse des expulsions, mais des travailleurs sont rafiés par dizaines, comme à Saint-Flour, et renvoyés sans même avoir pu toucher leur salaire de misère !

Le climat ainsi créé encourage les éléments les plus hystériques à des crimes odieux, sans que la Justice réponde par la justice. A Aubusson, un homme assassine un Algérien, en blesse un autre. Pour rien, parce que leur vue le dérange. Un homme qui se targue de ses liens avec des organismes musclés comme le S.A.C., créé pour « animer » les campagnes électorales de la majorité.

La France ne peut accepter cela. Et tous les Français doivent comprendre qu'il faut sans tarder y mettre le hola. Heureusement, les antiracistes sont partout. Ils peuvent être divisés sur les moyens de gouverner le pays. Il y a un point sur lequel ils se rassemblent, quelque soit leur opinion : il faut que cesse la campagne de harcèlement et même de persécutions dont les étrangers deviennent de plus en plus couramment victimes, parce qu'il y va de la liberté, de la dignité, et aussi du plaisir de vivre, en France.

Exploités à l'usine, poursuivis dans la rue.



Photo : R. DITVON-VIVA

« Nous célébrons aujourd'hui Noël. Or, alors même que nous préparons la fête, un homme est mort chez nous, de mort violente. Cet événement douloureux ne peut-être mis de côté, fut-il un peu trouble-fête. »

C'est à la messe de la Nativité, que les prêtres d'Aubusson et de Felletin, dans la Creuse, ont ainsi commencé leur sermon. Quelques jours plus tôt, dans la nuit du 11 au 12 décembre, un homme avait été froidement abattu : Elaïd Djenati, 36 ans, de nationalité algérienne; un autre, Mohamed Benabed, 35 ans, avait été blessé d'une balle dans la jambe. Le meurtrier, Gérard Grosset, 26 ans, artisan, est en prison à Guéret. L'instruction est en cours.

querelle de bistrot

Le crime s'est déroulé à Aubusson, la capitale de la tapisserie. Un groupe de travailleurs algériens travaille depuis un an sur un chantier de travaux publics, en plein plateau de Millevalles : une contrée pauvre, vidée par l'exode rural - moins de 15 habitants au kilomètre carré, une densité sub-désertique -, vouée aux landes, aux plantations de sapins et aux manœuvres militaires du camp de la Courtine. Ce samedi 11 décembre, ces travailleurs nord-africains ont décidé de « descendre en ville » pour se distraire un peu : Aubusson, sous-préfecture de la Creuse, 5 000 habitants à peine. Une ville qui survit à grand-peine, au cœur de cette région qui, en presque tout, tient la lanterne rouge des régions françaises.

En fait de distraction, il n'y a guère qu'un cinéma, et deux ou trois cafés ouverts après 9 heures le soir. C'est dans l'un d'eux qu'Elaïd Djenati, Mohamed Benabed et leurs compagnons vont rencontrer leur meurtrier.

Que s'est-il passé au juste? « Querelle de bistrot », a-t-on dit d'abord. Ce qui signifie aussitôt : « querelle d'ivrognes », et par conséquent faute partagée, voire accident bête; et pourquoi pas à la limite, légitime défense pour le meurtrier?

pour un bougnoul

Mais très vite les éléments de l'enquête, et aussi les recherches des journalistes locaux, infirmèrent cette version répandue à la hâte. En Creuse paraissent tous les matins quatre quotidiens, qui couvrent l'ensemble des familles politiques : la « Montagne » et « Centre-Pressé », plutôt favorables à la majorité, « Le Populaire du Centre », socialisant, et « L'Écho du Centre », communiste. Cette pluralité de titres et d'opinions entraîne une émulation à coup sûr favorable à l'honnêteté de l'in-

inquiétante offensive

A Lyon, l'entreprise Monin, qui se charge du ramassage des ordures, a su prendre exemple sur le pays de l'apartheid. Le 28 décembre dernier, l'entreprise annonçait 110 licenciements pour fait de grève, et le remplacement immédiat des personnes congédiées par des intérimaires. Tous les ouvriers licenciés étaient étrangers. Le maire de Lyon s'émut de l'affaire et demanda immédiatement aux responsables de l'entreprise de faire en sorte que... la continuité du ramassage des ordures soit assuré! Il est vrai que les immigrés ne votent pas...

Pendant ce temps, les expulsions et les refolements abusifs se multiplient, à la faveur de l'arbitraire croissant donné aux forces de police. Mais il n'y a pas que des cas individuels, et l'on voit se déployer une véritable offensive anti-immigrés.

Dans la nuit du 9 au 10 janvier, la police a organisé une véritable rafle de travailleurs turcs. Assiégeant littéralement les baraques où ils logeaient, les forces de l'ordre les investissaient au petit matin, arrêtaient 22 personnes et les emmenaient vers une destination inconnue en vue de leur expulsion immédiate. Motif : irrégularité de leur situation administrative. Mais certains de ces hommes travaillaient là depuis des années, pour des salaires misérables, car on profite toujours des « sans-papiers ». Même à St-Flour.

Encouragés par les exemples ainsi donnés, les négriers de la Rémétaux viennent de licencier en toute impunité deux travailleurs maliens qui refusaient de travailler treize heures par nuit. La Rémétaux, une entreprise d'un autre âge, qui contraint dix Maliens, qu'elle cache le jour dans des baraques, à travailler la nuit comme fondeurs d'aluminium. S'il pleut, l'eau qui dégouline du toit fait jaillir le métal en fusion sur le ventre nu de ces hommes, qu'il faut bien appeler des esclaves du vingtième siècle. Dans les Yvelines.

La Sonacotra, toujours de la partie, a engagé une action en justice contre 338 résidents de ses foyers, à Argenteuil, Sannois, Corneilles-en-Parisis, Ermont, Garges-lès-Gonesses, Saint-Ouen-L'Aumône. Elle voulait obtenir de la justice la saisie-arrêt sur le salaire de ces travailleurs, alors qu'ils sont déjà, comme tous les immigrés, dans des conditions matérielles difficiles. Mais pour un certain nombre de ces foyers, le tribunal a demandé de surseoir aux saisies. La présidente du tribunal de Nogent-sur-Marne s'est même rendue sur les lieux et a pu se rendre compte par elle-même qu'il y avait loin des déclarations de la Sonacotra à la réalité. Un certain nombre de prestations que l'organisme de M. Claudius-Petit affirmait fournir aux résidents étaient purement et simplement inventées.

Devant ces décisions, le ministère des Finances a trouvé un moyen nouveau qui est de faire procéder à des saisies pour non-paiement des impôts locaux. Or, des municipalités (Garges-lès-Gonesses, notamment) avaient reconnu que les résidents, n'étant pas « locataires », en étaient dispensés. En fait, on est « résident » lorsqu'il s'agit des atteintes aux libertés, et « locataire » lorsqu'il faut payer les impôts!

La liste n'est pas finie. Depuis quelques temps déjà, les organisations africaines en France, et notamment les organisations étudiantes, reçoivent des circulaires préfectorales, leur intimant l'ordre de changer de statut ou de se dissoudre. Le nouveau statut qui leur est proposé? C'est le statut des organisations étrangères, d'après un décret-loi de juin 1939. Il équivaut à la négation de presque toutes les activités que ces associations pouvaient poursuivre jusque-là, et pour beaucoup d'entre elles depuis des dizaines d'années. En fait, il s'agit là d'un recul grave des libertés dans notre pays, considérant notamment les responsabilités particulières de la France par rapport aux peuples africains concernés. Il s'agit aussi d'une discrimination flagrante à l'égard de groupes auxquels on retire un droit acquis en fonction de leur nationalité. Les représentants de l'U.N.E.K. (Union Nationale des Etudiants du Kamerun), fondée en 1948, et soumise à cette mesure arbitraire, ont pris contact avec le M.R.A.P. pour envisager la riposte possible, une riposte sur le principe de laquelle souscriront tous les antiracistes.

Devant des faits qui s'accroissent, qui s'emboîtent, qui semblent former peu à peu les mailles d'un inquiétant filet, on ressent de la honte. Se peut-il qu'on néglige à ce point les enseignements de l'histoire, que l'on prenne aussi délibérément l'écrasante responsabilité d'engager ce pays dans l'engrenage du racisme institutionnel? Faut-il appeler cynisme les déclarations répétées sur la vocation libérale de la France?

Répondons par l'offensive de la solidarité antiraciste.



G. Grosset au moment de son arrestation.

formation. Il apparut ainsi très vite que le meurtre d'Aubusson, loin d'être le résultat d'une altercation qui tourne mal, est bel et bien un crime raciste. Ce que confirme la déclaration d'un ami du meurtrier, recueillie par Dominique Pouchin, envoyée spécial du journal « Le Monde » en Creuse : « On ne va tout de même pas prendre quinze ans pour un bougnoul... » (« Le Monde », 28.12.1976).

Selon plusieurs témoignages, les travailleurs algériens consommèrent paisiblement. Gérard Grosset et des amis à lui, des habitués du bar, auraient eu une conduite quelque peu ostentatoire qui aurait fait rire ces hommes. Et le ton aurait monté. Le patron du bar, inquiet, aurait décidé de mettre tout le monde dehors. Grosset, qui habite juste en face, s'est alors précipité chez lui et en est ressorti avec sa carabine, une Winchester 22 long raffle, et a tiré presque à bout portant, sur le groupe des Algériens, qui stationnait sur le trottoir. Elaïd Djenati, atteint en pleine tête, s'est écroulé sur le trottoir. Mohamed Benabed, touché à la jambe, réussit à s'enfuir. Et le meurtrier rentre chez lui, où la police va l'arrêter.

terriblement seuls

La Creuse, pas plus que le Limousin dans son ensemble, n'est un lieu où se pose un problème particulier d'immigration. Il y a certes, là comme ailleurs, des travailleurs immigrés, mais peu de concentration susceptible d'attiser le « racisme ordinaire ». Les travailleurs immigrés - Nord-Africains, Turcs, Portugais - vivent isolés, souvent dans la campagne; ils sont employés dans les travaux publics et les travaux forestiers; mal logés, mal payés (le Limousin est la région française où les salaires sont les plus bas, pour

états-unis : la passion de Gary Tyler

Le Révérend Ben Chavis fut arrêté en 1971. Si un puissant mouvement ne se crée pas pour qu'il obtienne justice, il restera encore trente-quatre ans en prison!

A 17 ans seulement, Gary Tyler était dans le quartier des condamnés à mort au pénitencier d'Etat d'Angola. Il devait être électrocuté sur la chaise électrique le 5 mai 1976. Un jury intégralement composé de Blancs encouragés par le Ku-Klux-Klan l'avait condamné à mort en moins de trois heures.

Gary Tyler : un mort en sursis

Des faits nouveaux ont permis à l'avoué de Gary Tyler d'introduire une nouvelle action pour obtenir un nouveau jugement, le 8 mars 1976 et son exécution fut donc remise. Mais Gary Tyler demeure en prison et l'issue reste douteuse, dans un pays où est prouvée une fois de plus, l'impossibilité pour les Noirs, dans le Sud, de bénéficier d'une justice véritable dans l'actuel système judiciaire américain.

Le 7 octobre 1974, Gary Tyler fut arrêté et accusé d'avoir tiré sur un jeune Blanc qui fut mortellement blessé. Gary se trouvait dans un « school bus » transportant des étudiants noirs, à la sortie de la High School de Destrehan, en Louisiane. Le bus fut attaqué par une bande de Blancs, parents et étudiants, qui lancèrent des briques, des pierres et des bouteilles contre le véhicule. Un jeune Blanc, qui faisait partie des agresseurs, s'écroula, mortellement atteint par un projectile provenant d'une arme à feu.

Destrehan est une petite ville située à 40 miles au Nord de la Nouvelle-Orléans, où les réminiscences de l'oppression esclavagiste sont encore vivaces, et il fallut l'action puissante des Noirs au sein du Mouvement pour les Droits Civiques dans les années 60 pour aboutir à la déségrégation dans les écoles de cette localité. Jusque-là, il y avait 2 systèmes d'éducation : le blanc et le noir. Et Saint-Parish, la High-School de Gary Tyler, était réservée uniquement pour les Blancs jusqu'à la fin des années 60. L'intégration scolaire fut douloureusement ressentie par la communauté blanche, mais le « busing » déclencha les passions.

Gary Tyler fut d'abord arrêté parce qu'il protestait avec véhémence contre le comportement d'un policier, Coleman, qui tenait son arme pointée sur la tête des étudiants Noirs que la police avait fait descendre du bus après le meurtre et qu'elle avait contraints de rester à genoux, sur le ciment, pendant plus de deux heures.

D'abord accusé « d'entrave à la loi », Gary vit ensuite cette charge transformée en « meurtre au premier degré ».

La soi-disant « arme du crime » fut « découverte » dans le bus par un policier, alors que le véhicule était garé au poste de police après le meurtre, depuis plusieurs heures. Il s'agissait d'ailleurs d'une arme de la police (un calibre 45 automatique) dont le vol n'avait jamais été signalé. Il n'y a aucune évidence pour que cette arme soit celle du crime parce que la balle qui a tué l'étudiant blanc n'a jamais été retrouvée. On ne put également faire d'enquête balistique car la police ne repéra même pas les positions des acteurs du drame.

D'autre part, tous les occupants du bus furent unanimes pour affirmer qu'ils n'avaient pas entendu de coup de feu à l'intérieur du véhicule. Un seul témoin, une étudiante qui affirmait avoir vu Gary Tyler tirer avec un pistolet, a révélé depuis qu'elle y avait été contrainte par la police avec laquelle elle avait alors des démêlés.

L'évidence conduit donc à penser que le meurtrier n'était pas à l'intérieur du bus, mais à l'extérieur, parmi les émeutiers blancs qui attaquaient le véhicule, et que la balle meurtrière était en fait destinée à l'un des étudiants noirs.

La vie d'un jeune garçon de 18 ans est en jeu. Un puissant mouvement de solidarité lutte aux Etats-Unis pour obtenir sa



Gary Tyler, 17 ans.

libération et la révision de son procès. Mais il faut encore que le monde entier connaisse son cas et que les anti-racistes de partout agissent également.

Ben Chavis : un déni de justice

Le révérend Ben Chavis fait partie des « Dix de Wilmington » (1). Il est noir, il a vingt-huit ans et il a été condamné uniquement parce qu'il était le leader des Droits Civiques en Caroline du Nord.

Délégué par son Eglise, l'Eglise Unifiée du Christ, pour enquêter sur le racisme en Caroline du Nord, il arrive en 1970, à Wilmington, en plein déchaînement de l'action anti-intégrationniste dans les écoles. On expulse des étudiants noirs d'une High-School et on admet des Blancs à leur place. Les étudiants noirs réagissent, organisent le boycottage de l'école et exigent la réintégration des Noirs expulsés. Ils se réunissent dans une église noire du voisinage, y organisent des classes marginales et des réunions. Le boycottage s'étend.

Pour la communauté blanche, c'est intolérable et le Ku-Klux-Klan intervient, menace le pasteur blanc qui a accueilli les étudiants dans son église, déclare son intention de brûler les maisons voisines.

Les Noirs réclament un couvre-feu. Les autorités refusent. Bien plus, un juge propose de « nettoyer » la communauté noire. Et le K.K.K. promet une chasse aux Noirs.

Ben Chavis organise une démonstration qui rassemble 2 500 personnes. Il exige le couvre-feu, fait interdire les rues

droit et liberté n° 355 ■ février 1977

menant à l'église. Les étudiants noirs restent dans l'église pour protéger le pasteur blanc et sa femme. Le K.K.K. intervient, tire sur l'église. Les autorités appellent la police, la Garde Nationale, la division blindée. Le siège dure quatre jours. Un étudiant et un membre du Klan sont tués.

Bien que les Noirs n'eussent pas d'armes et qu'on ait jamais pu établir la provenance des balles meurtrières, Ben Chavis et neuf militants sont arrêtés un an plus tard et accusés d'homicide.

procès préfabriqués

Le procès commence en juin 1972. Une campagne orchestrée a inondé la presse d'informations mensongères. Le jury est composé de 10 Noirs et 2 Blancs. On reporte le procès. Le 2^e procès s'ouvre en septembre 1972. Cette fois, le jury comprend 10 Blancs et 2 Noirs et on ne se soucie pas de savoir s'ils appartiennent ou non à des organisations racistes.

C'est dans ces conditions, et en s'appuyant sur le témoignage d'un seul témoin à charge, instable mental, que Ben Chavis et ses neuf compagnons sont condamnés à 282 années de prison.

Ben Chavis est libéré sous caution. Il présente une demande en appel, puis deux demandes de révision du procès

consécutives devant la Cour Suprême de l'Etat qui sont toutes refusées. Résultat : depuis dix mois, Ben Chavis est de nouveau en prison.

Fait nouveau, le 4 août dernier : Allen Hall, le fameux témoin à charge, pris de remords, reconnaît que sa déposition était fautive et qu'il l'a faite sous la pression du procureur en échange de sa libération rapide.

Malgré cela, Ben Chavis est resté en prison et il n'a pas obtenu la révision de son procès.

Il a déclaré récemment au cinéaste Français Jean-Daniel Simon venu le visiter dans sa prison (2) : « Si le peuple américain et tous les gens du monde entier ne font pas pression sur le gouvernement de Caroline du Nord et sur le gouvernement fédéral, nous resterons en prison... Il faut qu'un maximum de gens expriment leur solidarité. Il faut que les fonctionnaires de cet Etat sachent, comprennent que partout dans le monde, on est au courant de ce qui se passe en Caroline du Nord, on sait de quel injuste traitement les Dix de Wilmington sont victimes. »

Les anti-racistes français ne toléreront pas que le Révérend Ben Chavis reste encore 34 ans en prison!

Robert PAC

(1) Voir Droit et Liberté de juillet-août 1975.
(2) In « Le Monde » 23.12.76.

le ku-klux-klan était là

Les affaires Ben Chavis et Gary Tyler font apparaître l'action importante du Ku-Klux-Klan dans le déroulement des événements. A Wilmington, le Klan prend en main l'action de la communauté blanche et c'est lui qui assiège et tire sur l'église. A Destrehan, le Klan a essayé d'intégrer l'affaire Tyler dans sa lutte globale contre le « busing ». Le jour même du « meurtre », David Duke, un porte-parole national du K.K.K., arriva sur les lieux par avion, de Boston où il avait impulsé des démonstrations anti-busing, pour venir répandre la haine raciste dans cette petite ville. Durant des jours, Destrehan fut « bouclée » et personne ne fut autorisé à y circuler. Le Klan appela « pour le droit des Blancs à patrouiller et à se protéger eux-mêmes ».

Le lendemain du meurtre, le 8 octobre, bénéficiant toujours de la bienveillante neutralité de la police, le K.K.K. organisa un rassemblement devant la High-School et les Noirs, comme à Wilmington, durent s'organiser pour se protéger, parce que David Duke clamait que les membres du Klan allaient expulser tous les Noirs de la ville.

La résurrection de l'activité du K.K.K. s'est développée à la faveur de la crise économique actuelle. Le Klan n'agit pas seulement à Destrehan et à Wilmington et dans d'autres endroits du Sud, mais aussi bien dans le Nord ou en Californie. La politique anti-syndicale et anti-noirs du Klan sert les intérêts des gros propriétaires et des grandes sociétés dans cette période de crise économique. L'objectif du Klan est de réduire les conquêtes des Droits Civiques, aussi bien que de détruire l'unité de la classe ouvrière américaine, au moment précisément où cette unité lui apparaît de plus en plus indispensable.

tout le monde d'ailleurs (Français et immigrés), ils sont en outre terriblement seuls, sans ce minimum de contacts et de chaleur qu'amènent, quelles que soient les difficultés de la vie, les concentrations urbaines. Plusieurs responsables syndicaux C.G.T. de cet arrière pays limousin ont dit la situation proprement incroyable qui est souvent celle de ces travailleurs immigrés. Ce qui est certain, c'est que les rapports entre les immigrés et la population autochtone se caractérisent plus par une absence totale de contacts que par une hostilité ou un rejet manifeste des premiers par la seconde.

Si l'on excepte les militants syndicalistes (peu nombreux dans cette région essentiellement rurale) et des prêtres, le problème de l'immigration est ignoré en Limousin. A Aubusson, après le drame, c'est la stupéfaction et la consternation qui ont prévalu; on croyait en Limousin que le racisme virulent et meurtrier était l'apanage de la banlieue parisienne ou de la Côte méditerranéenne et l'on a découvert brutalement que le problème était partout, et même sur les paisibles rivages de la Creuse.

comme à flers

Pour le Creusois d'Aubusson et de Felletin - deux villes jumelées et rivales, qui se disputent la gloire d'être les berceaux de la tapisserie creusoise, qu'après Jean Lurçat ont illustré Picart-le-Doux, Dom Robert, Gilioli, Prassinon, Calder et bien d'autres artistes contemporains de première grandeur -, le problème a aussitôt dépassé le stade du fait divers. Dans cette région qui a depuis plus d'un siècle le cœur à gauche, la confrontation politique a pris quelquefois des allures de reconquête; c'est le S.A.C. (Service d'Action Civique) qui est mis en cause.

Plusieurs militants syndicalistes ont eu à en souffrir, et Gérard Grosset a la réputation d'en être l'un des gros-bras les plus efficaces, en tous cas il s'en vantait volontiers - même si par la suite, le S.A.C. a démenti, dans un communiqué adressé à la presse régionale.

Les réactions à ce crime ont été immédiates. L'U.D.-C.G.T. de la Creuse l'a publiquement stigmatisé; l'intervention des prêtres d'Aubusson et de Felletin a été diffusée par la presse locale; le comité local du M.R.A.P. à Limoges a publié un communiqué pour dénoncer cette première manifestation extrême du racisme en Limousin. Les amis du meurtrier espèrent que les choses se passeront ici comme elles se sont passées dans l'Orne; le meurtrier d'un Algérien, à Flers, y a été acquitté. La parole est maintenant à la Justice.

Georges CHATAIN

néo-nazisme : l'enquête piétine



Des « joujoux » d'un goût douteux 1

Le Jeudi Saint 1943, 43 enfants juifs réfugiés à Izieu étaient rafles par les nazis, emmenés dans l'enfer d'Auschwitz. Tous y trouvèrent la mort. Pour la vie ainsi volée à ces enfants par la barbarie hitlérienne, la ville d'Izieu avait édifié un monument du souvenir. Il s'est trouvé en ce début d'année 1977 des individus assez inconscients (on ne sait pas quel adjectif employer) pour recouvrir cette stèle de croix gammées.

Mais ce méfait, accompli dans la nuit du 22 au 23 janvier n'est malheureusement pas isolé. Il vient après de multiples agressions contre le M.R.A.P., l'U.J.R.E. (Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide); il s'inscrit dans le cadre de cette renaissance des groupuscules nazis que nous avons dénoncé avec précision dans notre numéro spécial de novembre-décembre.

Le « groupe Peiper » continue de se signaler ici et là. Nous avons pu constater que certaines lettres de menaces écrites à Paul Cacheux, ancien résistant qui avait découvert la présence du criminel de guerre Peiper à Traves, dans la Haute-Saône, étaient de la même main que celles envoyées au M.R.A.P. Notons également que les murs de Traves ont à nouveau été barbouillés d'inscriptions vengeresses contre les anciens résistants de la région. En fin décembre, aucune instruction n'avait encore été ouverte concernant les menaces de mort adressées à plusieurs personnes de Traves. De plus, les résultats de l'autopsie du cadavre retrouvé dans les restes

calcinés de la villa de Traves n'ont jamais été rendus publics. Or il faut mettre cette lenteur en rapport avec la rapidité avec laquelle la police est venue enquêter à Traves, après l'incendie, s'intéressant tout particulièrement aux communistes et aux résistants.

Il est vrai que notre société a de ces indulgences! Déjà, à la fin de la guerre, les alliés occidentaux avaient autorisé la Suisse à préserver « Les droits des ressortissants des nations vaincues qui possédaient des biens déposés en Suisse ». Ce qui permit aux pires nazis de conserver le fruit de leur pillage sanglant. Or, il y a parfois des connexions qu'il vaut mieux ne pas soulever.

Et puis si l'on juge que les enfants peuvent « faire joujou » avec un joli petit Hitler miniature!

le diable et la justice

Sur le portail central de la cathédrale Notre-Dame de Paris, un diable épouvantable à voir s'efforce de faire pencher la balance du jugement dernier du côté des infernaux palus. Le racisme est-il le démon de la justice française?

On se souvient du scandaleux verdict de Flers, acquittant un assassin sous prétexte que la victime « n'était qu'un Arabe »; la situation inverse vient de se pro-

duire à Bourges. Dans une affaire de vol qualifié, sans qu'il ait été fait usage d'armes, le ministère public demande 10 ans de réclusion. Le montant du vol : 2 500 F. Mais le prévenu est malien!

Les jurés, sans doute émus par tant de faiblesse, aggravent la peine par un verdict ahurissant : 16 ans de réclusion! On a peine à le croire, lorsque l'on considère l'indulgence, voire la complicité, qui entoure des affaires comme celle des ententes illicites de compagnies pétrolières, qui ont volé à la collectivité des sommes fabuleuses, ou les quelques mois de prison avec sursis qui suivent généralement les grands, les immenses scandales financiers où sont mêlés les grands de ce monde. Nul ne contestera le fait que la loi doit être respectée par tous ceux, Français ou non, qui vivent dans ce pays. Et que la justice a aussi pour fonction de protéger la société. Mais la justice est un bien grand mot, traîné bien bas, lorsque l'on en arrive à de telles abérations.

Le diable « racisme » a-t-il décidé de planter ses tentes dans les prétoires.

sale antiraciste!

Un ami du M.R.A.P., Michel Neyreneuf, nous envoie ce témoignage, qui dénote bien un certain climat :

« Rue de la Charbonnière, à Paris, la police charge un groupe d'immigrés. Je passe par là. Révolté, je sors mon carnet pour noter les circonstances. A peine l'ai-je sorti que je suis maltraité par quatre policiers : « De quoi tu te mêles, sale journaliste, sale communiste, sale gauchiste... Donne-nous ce carnet ! »

Je proteste, sans toutefois utiliser quelqu'insulte que ce soit. Gaz lacrymogène, et deux minutes plus tard, je me retrouve dans le car où je me fais copieusement tabasser et injurier. Gardé à vue, j'apprends que je suis inculpé d'outrage et de violence à agents, l'un d'eux ayant déclaré que je lui avais tordu le pouce et que je l'avais traité de tous les noms. Une nuit au poste, puis le dépôt. Après avoir été relâché, je passe huit jours plus tard aux flagrants délits.

Grâce à mon avocat, j'ai pu m'en tirer pour 300 F d'amende. Le tribunal avait le choix entre ma version (qui impliquait la relaxe), et celle des policiers qui aurait dû me valoir un temps de prison avec sursis. Ot-ils choisi de couper la poire en deux ? »

De toute manière, notre solidarité antiraciste doit s'exercer à l'égard de notre ami et tous ceux qui voudront l'aider à payer son amende pourront envoyer leurs dons au M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis - 75002 Paris, C.C.P. 1482585 Paris, avec la mention « Pour une justice antiraciste ». Les sommes excédentaires s'il y en a aideront à améliorer notre service juridique.

la tranquillité des nomades

En France, le maire de Saint-Brice-sous-Forêt écrit au préfet : « Je vous informe qu'à nouveau Saint-Brice-sous-Forêt est envahi (sic) par les nomades et que les autorités de police n'ont pas les moyens de les faire partir. J'attire votre attention sur l'irritation et l'énerverment de la population. Il est certain qu'un jour ou l'autre un drame éclatera et que les autorités qui n'auront pas pu faire respecter la tranquillité des citoyens en seront responsables. » Quelle étrange menace brandit M. le maire?

Au lieu de tout faire pour que la compréhension et l'entente s'établissent entre toutes les catégories de personnes vivant en France, certains préfèrent propager la peur et la violence. Au bout de la chaîne, on voit des groupes effrontément nazis. Ainsi, en Espagne, un « Parti Racial Démocratique » a fait état de la nécessité d'expulser d'Espagne les Tziganes, les Maures, les Noirs et les Juifs.

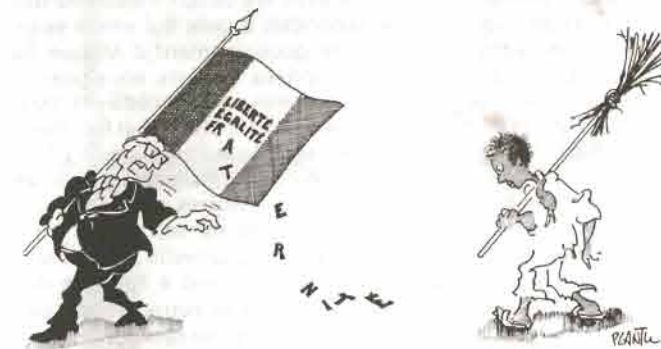
Mais plus près de nous, n'at-on pas vu, en novembre dernier plus de 200 gendarmes investir, avec des chiens 8 campements de nomades à Saint-Germain-les-Arpajon et dans les environs, procédant avec une rare brutalité à des perquisitions qui n'avaient pas été autorisées par la justice. Ils recherchaient un truand. Mais la méthode était tellement raciste

toujours les expulsions

qu'elle a suscité une légitime indignation chez les passants et certains habitants du voisinage.

Notons que le gouvernement allemand a promis de considérer avec bienveillance les demandes d'indemnités concernant les familles ayant subi les conséquences du génocide nazi. Espérons que la demande du Comité International Rom verra bientôt sa concrétisation. Mieux vaut tard que jamais!

A Alès, la police se signale par son zèle. On avait déjà vu un mineur de 17 ans, littéralement enlevé à ses parents et envoyé en Algérie où il n'avait jamais vécu, pour une pécadille. L'action du



en bref

■ D'importantes restrictions, analogues à celles imposées aux citoyens arabes d'Israël, étaient le lot des citoyens juifs de Syrie. Dans les deux cas, ces discriminations étaient inadmissibles. La Syrie vient d'affirmer qu'elle levait toutes ces restrictions. Dont acte. Espérons que ce décret sera rapidement suivi d'effet... et servira d'exemple!

■ MM. Pierre Cardot et Jacques Breton, respectivement barman et gérant d'un café de Compiègne, viennent d'être condamnés respectivement à huit mois et deux mois de prison avec sursis pour avoir refusé de servir des clients africains en les menaçant d'un pistolet. Notons que, dans cette affaire, la police elle-même avait eu un rôle particulièrement positif pour l'application de la loi de 1972 (cf dl n° 351, p. 6 et 7).

■ Plusieurs semaines de grève de la faim pour 370 détenus palestiniens originaires de la zone occupée de Gaza. Tous ont été arrêtés pour leur appartenance à des réseaux de résistance. Ils protestent

contre leurs conditions de détention.

■ La revue Panorama, éditée par le gouvernement sud-africain se félicite de la visite du porte-hélicoptère Jeanne d'Arc au Cap. On peut y lire que « les marins français ont été prodigues de louanges pour les beautés de la ville et la prospérité et le progrès systématique de l'Afrique du Sud ». Droit et Liberté parie un abonnement gratuit avec n'importe qui qu'ils n'ont pas visité les ghettos africains!

■ Un groupe baptisé « Front National-Socialiste Argentin » vient de revendiquer de nombreux attentats dont ont été victimes des locaux juifs à Buenos-Aires. Le F.N.S.A. « déclare la guerre totale aux juifs. » Et ce, dans un climat de plus en plus tragique d'antisémitisme que semble admettre, sinon favoriser, la dictature militaire.

■ La revue œcuménique « Unité des chrétiens » vient de sortir un numéro spécial consacré à la torture. Beaucoup de nos lecteurs seront intéressés par ce sujet. Notons également un excellent numéro spécial du mensuel d'inspiration chrétienne « Croissance des Jeunes Nations » consacré aux immigrés. (N° 177).

M.R.A.P. avait permis qu'il revienne, mais il avait alors été assigné à résidence à Saint-Etienne. Pour Noël, il demandait l'autorisation de passer les fêtes en famille, autorisation délivrée par le préfet de la Loire, mais refusée par celui du Gard!

Mezghenna Hatman a, pour sa part, subi une expulsion particulièrement injuste puisqu'il a été accusé de recel, pour un paquet qu'on lui avait confié, et qu'il était allé lui-même remettre au commissariat. Sa fiancée l'a re-

joint en Algérie et les deux jeunes gens demandent à pouvoir revenir en France. Sa fiancée est la fille d'un officier de police d'Alès!

A Lyon, une jeune femme algérienne qui était venue voir sa famille s'est vue refoulée illégalement, alors que tous ses papiers étaient en règle : pas de recours! Et l'affaire ne semble pas être un cas isolé.

Ainsi donc, l'arbitraire devient-il peu à peu la règle, comme on le souhaita naguère, en haut-lieu.

proche-orient : prémices de paix ?

La colombe, chassée depuis bien longtemps du Proche-Orient par le fracas des armes et les cris de haine, pourra-t-elle enfin y établir son refuge dans un proche avenir?

Parmi les développements récents, il en est au moins un de nature à aviver l'espoir : le dialogue politique direct, sérieusement noué, entre des membres de l'O.L.P. et des Israéliens groupés au sein du Conseil Israélo-Palestinien pour la Paix. Ce dialogue est, en soi, porteur d'une signification historique considérable; le M.R.A.P. ne peut que souhaiter son succès et œuvrer pour que ce mince filet d'eau se change au plus vite en un fleuve large et puissant.

Selon plusieurs sources palestiniennes et israéliennes dignes de foi, l'O.L.P. est en passe, si ce n'est déjà fait, d'admettre, au moins de-facto, la réalité du fait national israélien, et de limiter ses revendications territoriales vis-à-vis d'Israël à la restitution de la Cisjordanie et de la bande de Gaza sous une souveraineté politique palestinienne. On ne saurait souligner suffisamment combien cet acte de réalisme, mais aussi de noble courage politique de la part de l'O.L.P., constitue une magnifique contribution à un règlement pacifique.

Les interlocuteurs israéliens ne jouissent pas (du moins, pas encore) d'une représentativité centrale sur l'échiquier politique de leur pays mais les plus hauts responsables gouvernementaux ont toutefois été tenus informés de la teneur des entretiens avec les représentants de l'O.L.P.

Cette espérance vivifiante ne saurait inciter à faire fi des obstacles et des menaces mortelles qui ne vont pas manquer de se multiplier. L'assassinat à Paris d'un responsable palestinien, l'imbroglie autour de l'arrestation d'Abou Daoud suggèrent que rien ne sera épargné pour faire capoter le dialogue.

Sur un plan politique plus vaste, les embûches ne manqueront pas non plus. L'évolution politique de plusieurs pays arabes, sous la férule américano-saoudienne, recèle un certain danger pour la paix dans la mesure où elle s'accompagne d'une mise à l'écart d'une direction palestinienne authentiquement souveraine, au profit de dirigeants inféodés à la Syrie, voire même au roi Hussein, comme en témoigne la tentative de remise sur orbite de notables plus ou moins discrédités par leur passivité, sinon leur collaboration avec l'armée israélienne dans les territoires occupés. En Israël enfin, l'idée d'une paix prioritaire avec les Palestiniens se fraie lentement un chemin, mais les démons, jeunes ou vieux, n'ont pas encore été chassés.

Autant de déficits que Palestiniens et Israéliens de bonne volonté devront surmonter, notre devoir est d'y concourir au maximum de nos forces.

Michel BILIS

apartheid : un crime

Huit pendaisons de patriotes au Zimbabwe, où le régime raciste de Smith agonise comme il est né et comme il a vécu : dans le sang. Deux nouveaux suicidés dans les geôles de Vorster, en Afrique du Sud, Nanaoth Nthunstsha et Lawrence Ndzanga. Ces faits suffisent à rappeler que chaque mois apporte, en Afrique australe, sa dose d'horreur. Jusqu'à ce que les peuples en lutte de ces pays puissent conquérir la liberté sur les régimes racistes qui les oppriment.

La deuxième session de la Commission d'enquête sur l'apartheid a permis que beaucoup de choses soient dites, sur les atrocités d'une situation tellement rétrograde qu'on se demande parfois si l'on ne fait pas un cauchemar, mais aussi sur les forces qui luttent pour la libération.

A la tribune, les principaux organisateurs, le père Pierre Toulat, de la Commission justice et paix de l'épiscopat catholique, le pasteur Guiraud, du comité contre le racisme de la Fédération protestante de France, Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P. marquaient bien l'aspect pluraliste d'une entreprise qui avait pour but d'éclairer les délégations extrêmement variées qui s'étaient rendues en grand nombre à cette manifestation. La salle était rapidement trop petite pour contenir tous les participants, plus de 400 pour l'ensemble de la journée, et il faut dire que les témoignages qui se succédèrent toute la matinée justifiaient amplement cette affluence.

Après qu'Albert Lévy ait rappelé l'ensemble impressionnant des luttes menées dans tous les secteurs, en Afrique du Sud et en Namibie, depuis le massacre de Sharpeville, le 21 mars 1960, ce furent les protagonistes directs de ces luttes qui s'exprimèrent à la tribune.

Nkosasana Dlamini, vice-présidente de la S.A.S.O. (syndicat des étudiants noirs d'Afrique du Sud), fit tout d'abord un rappel de la place des luttes étudiantes dans l'ensemble du combat que mène le peuple sud-africain opprimé. Son témoignage permit de faire pièce à toute la propagande orchestrée par la presse sud-africaine, et largement reprise ailleurs, et qui tentait d'opposer les jeunes à leurs parents, les étudiants aux travailleurs, comme si les uns et les autres n'étaient pas le même peuple, soumis au même régime.

Immédiatement après, Zola Zembé, qui représentait la grande confédération syndicale non-raciale d'Afrique du Sud, la S.A.C.T.U., qui travaille dans des conditions semi-clandestines particulièrement difficiles, se fit l'écho du monde du travail dans un pays où la majorité des ouvriers se trouve soumise à une triple oppression : raciale, nationale et économique. Il rappela de façon émouvante, mais aussi très ferme, combien la classe ouvrière sud-africaine attendait la solidarité des travailleurs français.

Horst Kleinschmidt, représentant de l'Institut Chrétien d'Afrique du Sud, actuellement en exil en Hollande, faisait ensuite le point sur les positions des Eglises et sur la répression. Il évoquait de façon très personnelle et très vivante les familles de ces milliers d'hommes et de femmes qui subissent la prison, la torture pour s'être opposés à l'apartheid.

Autre témoignage sur la répression, celui d'Eric Abraham, journaliste et correspondant du quotidien britannique le « Guardian », récemment assigné à résidence en Afrique du Sud et qui avait réussi à s'échapper du pays par le Botswana. Particulièrement intéressant, son témoignage mettait l'accent sur la manipulation généralisée de l'information concernant l'Afrique du Sud. Il donnait également un aperçu d'une manière particulière qu'a inventé la loi sud-africaine de mettre hors d'état de « nuire », ceux qui contestent le régime : le « bannissement », ou mise en résidence surveillée avec un régime d'isolement particulièrement raffiné.

Chris de Broglio, secrétaire général du S.A.N.-R.O.C., l'organisation sportive non raciale d'Afrique du Sud, évoquait les problèmes du boycott et de l'organisation d'un sport non racial.

Après que Solly Smith pour l'African National Congress d'Afrique du Sud et Peter Katjavivi pour la S.W.A.P.O. de Namibie aient évoqué les perspectives de lutte de ces deux mouvements de libération, les questions de l'assistance étaient nombreuses et témoignaient de l'intérêt porté par les participants à ces problèmes.

La seconde partie de la journée était consacrée à des témoignages sur la solidarité en France avec les peuples victimes des régimes racistes. Solidarité qui répondait à celle qui existe entre les milieux dirigeants français et le gouvernement d'Afrique du Sud. Syndicalistes de multiples entreprises, écoliers, enseignants, juristes, hommes d'Eglise, parlementaires, se succédaient pour dire ce qui s'était fait, ce qu'ils envisageaient, afin qu'un fort mouvement naisse en France pour le soutien de la libération de l'Afrique du Sud. Pour sa part, le M.R.A.P. rappelait son action de toujours, pour réunir tous les antiracistes sincères autour des objectifs définis le matin. Le développement de son action anti-apartheid, dont la Commission d'enquête, à laquelle il a pris une part décisive, était un bon témoignage, répond à l'attente des démocrates et des antiracistes qui veulent se retrouver sur une base claire, dans la lutte contre toute oppression raciale. Le Mouvement rappelait notamment sa grande campagne de pétition demandant l'annulation du contrat nucléaire franco-sud-africain, et sa campagne de solidarité matérielle avec les jeunes de Soweto, réfugiés dans les pays voisins pour échapper à la police raciste (1).

Une abondante littérature était également diffusée à l'occasion de cette journée par les différentes organisations membres de la Commission d'enquête en même temps que par l'O.N.U. qui avait envoyé comme représentant spécial, M. Fisher.

Un second dossier venait compléter celui qui avait été constitué lors de la première session, en mai 1976, avec notamment des documents sur « Les forces en mouvement en Afrique du Sud », « Les récentes relations économiques entre la France et l'Afrique du Sud », « La collaboration des gouvernements français et sud-africain dans le domaine nucléaire », « Les bantoustans et les mythes de la race », « La répression en Afrique du Sud », « Les sources idéologiques de l'apartheid » (2).

Dans ses conclusions, la Commission d'enquête ayant constaté combien le régime d'apartheid imposé par le gouvernement sud-africain aux peuples d'Afrique du Sud et de Namibie était contraire aux Droits de l'Homme, et ayant reconnu la pleine légitimité de la lutte de libération dans ces deux pays, demandait au gouvernement français de mettre ses actes en rapport avec ses paroles et de cesser sa collaboration multiforme avec le régime raciste.

Elle se faisait l'écho d'un nombre croissant de démocrates et d'antiracistes français en exprimant la nécessité urgente de développer partout l'information et la solidarité. En effet, concluait-elle : « La lutte contre l'apartheid répond aux sentiments profonds de notre peuple. »

(1) Pour obtenir le texte de la pétition s'adresser au M.R.A.P. En ce qui concerne la solidarité matérielle, envoyez vos dons au M.R.A.P., C.C.P. 1482585 Paris, avec la mention « Pour les enfants de Soweto ».

(2) On peut se procurer ces dossiers au M.R.A.P. Première session : 10 F; 2^e session : 15 F (3 F pour frais de port).

antilles : adieu madras



Le massacre presque total des premiers habitants du lieu, l'enfer de la traite et de l'esclavage, la misère du sous-développement et de l'aliénation culturelle, c'est le sol de souffrances sur lequel se sont bâtis ces « départements » d'un genre très particulier que sont les D.O.M. des Antilles, la Martinique et la Guadeloupe. Mais aussi, les luttes héroïques pour la liberté, l'épopée des marronnages, l'affirmation culturelle!

Cette histoire contrastée, les liens contradictoires qu'elle entretient avec l'histoire de France, ne sont pas étrangers à la situation particulière que connaissent les Antillais que les conditions économiques ont contraints à venir chercher du travail en « métropole ». Français sur leur carte d'identité, ils subissent pourtant les avanies que le racisme réserve à tous ceux qui n'ont pas le teint « occidental et chrétien ». Soumis à de graves discriminations dans leur pays, ils se retrouvent en France dans des emplois subalternes, des logements insalubres ou trop étroits, loin de leur famille et de leurs coutumes.

Dans ce dossier, Simone Lattès fait tout d'abord une analyse de la situation de ces femmes et de ces hommes qui ont bien du mal à conjuguer le fait d'être « français », noirs et immigrés à la fois, lorsque, répondant à la pression du chômage et aux sollicitations des organismes officiels d'émigration, ils s'expatrient vers la France.

Un entretien avec Patrice Blanc-Francart, l'animateur de l'émission de France-Inter *Bananas*, qui diffuse, chaque soir, à une heure de grande écoute, de la musique de variété des Caraïbes, d'Afrique et d'Amérique latine, permet tout à la fois de faire le point sur une initiative originale et positive, ainsi que sur les problèmes posés à l'intégration culturelle de l'immigration antillaise dans les programmes de la radio et de la télévision nationale.

Pour terminer, George Pau dresse le catalogue des discriminations de droit et de fait qui donnent aux Antillais un statut qui se rapproche plus de celui des « sujets coloniaux » de jadis, que de celui de citoyens à part entière, comme on se plaît à les présenter dans les discours officiels.

Ces éléments divers, sont proposés à la réflexion de tous les antiracistes, afin de mieux comprendre les souffrances et les aspirations des peuples des Antilles et des D.O.M. en général, pour une meilleure amitié entre les hommes, pour que cesse, là aussi l'odieux racisme.

Pour qui les Antilles se construisent-elles ?

noirs-français-immigrés

Une véritable propagande de séduction invite les Français à aller visiter ces îles sous le soleil que sont les départements oubliés d'Outre-Mer.

Mais une propagande plus ancienne, vieille de 13 ans environ, incite les ressortissants de ces départements à faire également un voyage; un voyage mais un seul : un aller simple.

Depuis toujours peut-être, l'Antillais sait qu'il partira vers la « mère-patrie »; il en a rêvé, et maintenant qu'il ne trouve pas à travailler dans son pays, il sait qu'il doit partir vers la France qu'on lui présente comme un « paradis professionnel ».

les raisons objectives du départ

Le marasme économique, le chômage qui découle de l'absence d'industrialisation – au début du siècle, on comptait en Martinique 117 usines, aujourd'hui, il n'y en a plus que deux – contraint chaque année par milliers des jeunes Antillais et Antillaises à quitter leur pays d'origine. Cinquante-cinq pour cent de la population est en état de chômage direct ou indirect. L'INSEE décompte en Martinique un nombre de 38 000 chômeurs (contre 137 000 pour la C.G.T. Martinique) mais le recensement officiel ne tient pas compte des hommes de 40 ans par exemple, qui n'ont jamais occupé un emploi.

Mais le concept de chômage s'applique mal à la réalité antillaise. Ce qui caractérise la situation du travail aux Antilles, c'est davantage le taux d'inactivité de la population que le taux de chômage proprement dit. L'inactivité est, si l'on peut dire, monnaie courante, et l'emploi, l'exception.

Les ouvriers agricoles travaillent par exemple 10 à 15 semaines par an tout au plus. Les salaires attribués sont particulièrement bas. Le salaire du travailleur non-qualifié (petits-employés, vendeurs de magasin, etc.) est environ de 500 F par mois. Les lois sociales ne sont pas les mêmes (allocations prénatales, maternité). Les allocations familiales sont attribuées à ceux qui justifient d'un travail exercé. Les chômeurs n'en disposent pas. Absence également d'indemnité de chômage et de logement.

Le S.M.I.C. appliqué aux Antilles est inférieur à celui en vigueur en métropole,

alors même que le gouvernement reconnaît lui-même que la vie est plus chère aux Antilles, puisqu'il verse une prime dite de « vie chère » de 40 % à ses fonctionnaires.

La misère côtoie d'autant plus le luxe que l'espace géographique est exigü et la classe intermédiaire très réduite. Aussi, le jeune Antillais des classes pauvres côtoie une bourgeoisie blanche ou de couleur particulièrement ostentatoire dans l'étalage de ses privilèges, comme il est de coutume dans les régions sous-développées.

La définition que donne Oscar Lewis de la culture de pauvreté semble bien convenir aux Antillais les plus pauvres :

« Les données économiques les plus caractéristiques sont la lutte pour la vie, le sous-emploi, le chômage, les bas salaires, une variété d'emplois non spécialisés, le travail des enfants, l'absence d'épargne... On note une préférence pour le présent, accompagnée d'une relative impossibilité à remettre les plaisirs ou les projets au lendemain, un sens de la résignation et un fatalisme fondés sur les durées réelles de leur existence. »

le mirage de la france

Dans cette situation de sous-emploi chronique, la France est perçue, à travers l'opinion publique, comme un véritable « paradis professionnel », pour reprendre l'expression de P. Bourdieu. Le fonctionnaire antillais, qui bénéficie d'un emploi stable et rémunéré, est particulièrement envié. Et le jeune chômeur extrapole ces privilèges dont jouissent les fonctionnaires aux emplois publics ou privés qu'il

imagine en France : stables, rémunérés et permettant une participation accrue aux valeurs françaises. Il rêve donc de se rendre en « Métropole » et s'approprie ainsi, sur le mode symbolique, les biens et les modes de vie entrevus aux Antilles.

Cette vision idéalisée sera bien entendu une cause supplémentaire d'inadaptation future par l'écart qu'elle introduit entre l'intensité des attentes et la réalité vécue. Mais de plus en plus nombreux sont les migrants antillais qui avouent n'avoir pas eu ce fantasme colonial du mythe de la France. Ils sont de plus en plus nombreux, ceux qui reconnaissent les seules raisons économiques de leur migration.

L'Antillais séduit par le mythe de la France accueillante et généreuse se fait de plus en plus rare. Il est vrai que les lettres de ceux qui sont partis sont de moins en moins pudiques sur la réalité de l'immigration et sur ses effets psychologiques. Et celui qui revient ne cherche pas toujours à convaincre que la vie est belle en France.

Alors, l'alternative est simple : crever de misère au pays ou s'exiler !

Les pouvoirs publics ont bien compris cette absence fondamentale de choix lorsqu'ils ont institutionnalisé l'émigration par les circuits que l'on connaît bien maintenant.

– Le Bureau pour les Migrations intéressant les Départements d'Outre-Mer, ou B.U.M.I.D.O.M., assisté d'un Comité d'Action Sociale en faveur des Originaires des D.O.M. ou C.A.S.O.D.O.M.

– L'Armée, par le Service Militaire Adapté ou S.M.A. Les jeunes Antillais espèrent acquérir par ce canal une formation professionnelle, mais en fait, les professions qu'ils apprendront (montage en chauffage central, installation des ascenseurs) ne leur permettront pas de trouver un emploi dans leur pays d'origine.

Notons aussi que des jeunes chômeurs sont de plus en plus nombreux à être séduits par les carrières de la police. Ce choix ne les rend pas particulièrement populaires auprès de leurs compatriotes « conscientisés ».

Les Antillais qui arrivent par le canal du B.U.M.I.D.O.M. sont employés dans les hôpitaux parisiens : on y décompte actuellement 16 000 agents dont les 3/4 occu-

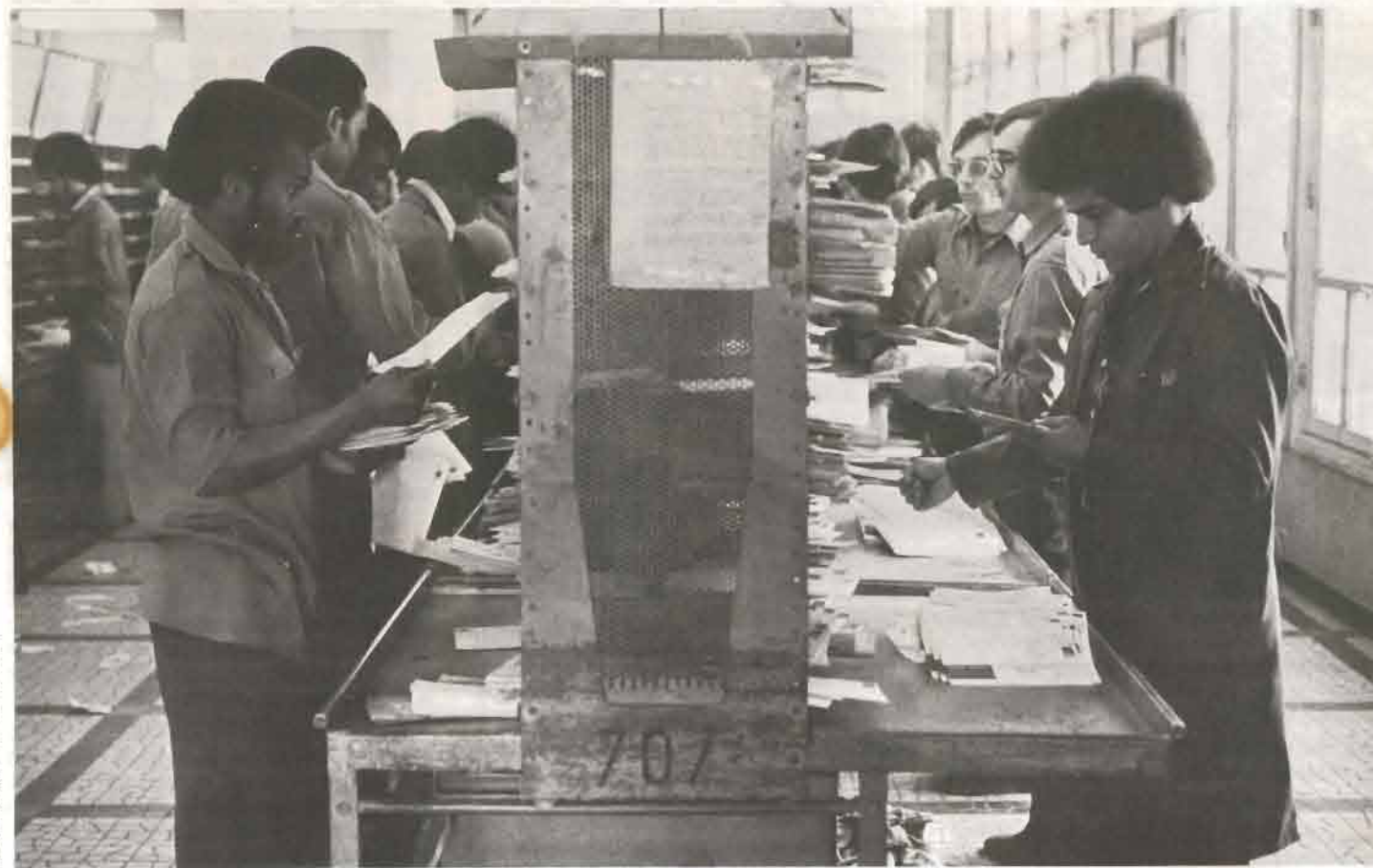


Photo : Xavier LAMBOURS-VIVA.

La France : un paradis professionnel ou un exil obligatoire ?

pent des emplois subalternes (agents de salubrité, éplucheuses dans les cuisines, employées dans les buanderies). D'autres se retrouvent postiers ou employés de la R.A.T.P. Et tous sont dans la même instabilité professionnelle. Aux P.T.T., par exemple, s'il y a en moyenne un agent auxiliaire pour 4 agents, 3 Antillais sur 4 sont auxiliaires !

L'administration n'est plus le symbole de la sécurité.

la vie en france

Qu'il émigre par le canal d'un organisme recruteur (B.U.M.I.D.O.M., F.P.A., administration, entreprises...) ou par ses propres moyens, l'Antillais qui arrive en France devra se débrouiller seul.

– Parce que l'organisme recruteur aura fait miroiter une situation professionnelle qu'il ne trouve pas...

– Parce que le stage de préformation suivi ne correspondait ni à ses aspirations (les jeunes Antillaises qui suivent les stages de formation de « bonne-à-tout-faire » organisés par le B.U.M.I.D.O.M., par exemple), ni aux possibilités réelles du marché du travail.

droit et liberté n° 355 ■ février 1977

les conditions de vie

Plus de 50 % des Antillais vivent dans des logements de moins de 20 m², 65 % vivent dans une seule pièce habitable, contre 14 % des Français. 50 % des migrants des D.O.M. ont connu au moins trois changements de logement depuis leur première installation. 22 à 25 % de leurs revenus sont consacrés au paiement des loyers contre 12 à 13 % pour les Français (selon les chiffres officiels qui minimisent la part du loyer dans les deux cas). Ceux qui ont des enfants rêvent de H.L.M. dans la lointaine banlieue... la demande a été déposée depuis des années déjà !

découverte du racisme

Il n'est pas nécessaire de citer les cas dramatiques de l'émigration sauvage ou organisée (les cas de suicides ou de maladies mentales, et aussi de prostitution, qui sont plus fréquents qu'on ne pense) pour comprendre que l'émigré antillais s'adapte plutôt mal à la vie métropolitaine. Il suffit d'interroger le travailleur antillais qui a toutes les raisons objectives

(travail et logement relativement décentes, vie familiale...) d'être adapté à la vie métropolitaine; or il répond qu'il ne l'est pas et vous parle immédiatement du racisme des Français.

Il voulait être « reconnu », mais il s'est découvert ici noir au même titre que l'Africain, dans un milieu qui ignore les subtilités, et se voit donc refusé le statut de Français, tant il est vrai qu'être noir et français sont des qualités incompatibles.

Par ailleurs, il croyait parler français et il découvre qu'il est mal compris. Il ne peut émailler ses propos d'expressions créoles, car la communication se situe au niveau des messages infra-verbaux, de signes, de mimiques, d'expressions gestuelles qui ne sont pas les siennes.

Et ils expliquent tous ce malaise par le racisme des Français à leur égard. Mais le racisme diffus qui les obsède se manifeste quelquefois plus violemment.

– A Marseille, lors de la campagne raciste de l'été 73, un jeune guadeloupéen a été la victime d'un crime raciste.

– Le 22 février 1974, Patrick Mirval, jeune Antillais de 20 ans, qui avait subi des condamnations mineures pour un vol supposé dans un changeur de monnaie,



Des emplois subalternes.

est retrouvé mort, des suites d'un passage à tabac, près d'un ascenseur en panne, à la prison de Fleury-Mérogis.

— Le 29 novembre 1975, un travailleur guadeloupéen de 47 ans, Alexandre Louis, est abattu vers 4 h du matin, devant les grilles de Péchiney, alors qu'il se rendait à son travail.

— Le 5 avril 1976, à 20 h, au métro Couronnes, un travailleur antillais est sauvagement agressé par 7 policiers pour avoir refusé de présenter son titre de transport.

à l'armée un racisme de chaque jour

L'an dernier, en Allemagne, dans la deuxième compagnie du huitième régiment d'infanterie, stationné à Landau, 52 appelés ont signé une pétition contre un refus de permission spéciale en mars, pétition qui contenait des attaques racistes contre les soldats réunionnais.

— A Mérignac, des militaires auraient même demandé à être séparés de leurs collègues antillais, en invoquant des arguments racistes du genre : ils sont insolents, ils parlent trop fort, etc.

— Le procès de Draguignan a révélé que les jeunes Antillais qui sont envoyés en France pour accomplir leur service mili-

taire, (et l'on sait qu'ils sont ensuite encouragés à rester en France), sont souvent victimes de brimades racistes de la part des gradés. Parmi les exemples de racisme dénoncés lors de ce procès, citons un exemple significatif d'un certain état d'esprit. A l'occasion d'un exercice d'extinction d'incendie, un jeune militaire guadeloupéen est brûlé au visage et immédiatement évacué. Devant l'émotion causée par cet accident, l'officier qui commandait la section a déclaré qu'une tache noire sur une peau noire ne se verrait pas. Sans parler des corvées attribuées sélectivement, etc.

Mais plus quotidiennement, c'est sous sa forme indirecte que le racisme s'exerce contre les migrants antillais : ségrégation dans le travail, sous-emploi, etc.

les enfants antillais et le racisme

Notre propos n'est pas ici de traiter la question de l'enfance antillaise immigrée mais d'attirer l'attention sur le racisme latent ou agressif qui se manifeste également à l'égard de ces enfants.

Lors d'une communication faite au colloque sur le racisme et les enfants des travailleurs immigrés organisé par la C.G.T., Maître Manville, soulignait précisément l'existence de ce problème. **Les enfants antillais doivent souvent subir les agressions quotidiennes d'un milieu scolaire qui les rejette pour une part.**

Et M. Manville donnait plusieurs exemples d'enfants victimes de moqueries, d'agressions parfois violentes de la part de leurs camarades métropolitains.

Un travailleur parlait ainsi des difficultés vécues par sa fille. **Arrivée à l'âge de 8 ans dans une école de la région parisienne, elle s'est vue exclue par ses camarades métropolitains (la couleur de sa peau lui est reprochée) et l'enfant qui s'est toujours vue blanche — on connaît ce mécanisme d'aliénation qui donne une image faussée de soi — ne comprend pas et interroge son père en lui montrant la paume de sa main : « Regarde ma main, elle est blanche; alors, je suis blanche ! »**

Le malaise de l'enfant devint tellement grave que ses parents se virent contraints de la renvoyer au pays. Le cas est assez fréquent.

Mais l'enfant qui revient après un séjour d'un an ou de plusieurs années connaît de nouveau des difficultés d'insertion en raison des mauvaises conditions de logement de sa famille, du mode de vie et des valeurs différentes, de l'isolement linguistique surtout, puisque le créole est la langue qu'il parlait.

Face au racisme et aux difficultés de la vie d'émigré, certains Antillais cherchent à se retrouver dans les bals antillais; les sorties en groupe sont pour eux l'occasion de recréer l'ambiance du pays d'origine. Des ballets folkloriques, des troupes de théâtre dénoncent à travers leurs spectacles la politique de l'émigration et posent à leur manière la question de l'identité culturelle de l'émigré antillais. Il existe également des organisations à caractère politique, syndical ou religieux dont le rôle culturel est aussi très important.

En conclusion, on constate qu'à l'instar de la plupart des travailleurs immigrés, les travailleurs des D.O.M. subissent de multiples traumatismes dont le racisme n'est pas le moindre.

Leur adaptation difficile tient autant à la réalité même qu'ils connaissent aux Antilles, le sous-développement de « départements » qui ressemblent à s'y méprendre à de bonnes vieilles colonies des familles, qu'aux conditions d'accueil où éclate l'hypocrisie d'un statut qui fait d'eux des citoyens « entièrement à part ».

Le racisme dont ils sont victimes est d'autant plus durement ressenti qu'on leur avait fait miroiter l'image déformée d'une « mère-patrie » accueillante et généreuse. Mais ils participent activement aux luttes auxquelles ils sont mêlés aux côtés des travailleurs français, et de plus en plus, l'immigration devient aussi un moyen de prise de conscience de l'évolution inévitable des D.O.M., en même temps que de la société toute entière.

Simone LATTES

bananas

Nous avons interrogé Patrice Blanc-Francart, au sujet de l'émission « *Bananas* » qu'il anime avec Bernard Lenoir, chaque soir, sur France-Inter. Il nous a semblé intéressant d'entendre les promoteurs d'une entreprise, qui, pour la première fois, a fait entrer en force sur les ondes nationales un aspect de la vie antillaise : la musique de variété.

Qu'attendiez-vous en faisant une telle émission ?

J'attendais un succès. Je ne peux pas me permettre d'envisager, sur France-Inter, une émission qui n'ait pas de succès. Il fallait que je fasse entendre « *Bananas* » par le plus grand nombre d'auditeurs.

Quand j'ai découvert la musique antillaise, je me suis dit immédiatement : « *Comment se fait-il qu'une musique pareille ne passe jamais à la radio.* » Et comme j'ai une petite responsabilité dans l'affaire, j'ai fait le pari que cette musique pouvait être autre chose qu'une musique marginale.

J'ai découvert une musique d'une formidable fraîcheur sur le plan des paroles, qui m'ont un peu rappelé les paroles de Blues. Dans les deux cas, deux minorités raciales expriment ce qu'elles vivent, leurs valeurs, sans se soucier des règles établies d'une société qui les rejette à priori.

Frédéric François, ou Sardou, que j'ai beaucoup de mal à écouter plus de trente secondes, peuvent chanter des ritournelles sur « *l'amour-toujours !* », dans la musique antillaise, au contraire, c'est vraiment formidable, on ne se gêne pas, on appelle un chat, un chat, et c'est le moins qu'on puisse dire. Souvent, c'est joyeusement porno, et ça n'est pas que je sois spécialement branché sur le porno, mais c'est marrant, c'est rigolo, c'est vivant !

C'est en plus, une musique qui a l'attrait de l'exotisme. Et moi, je ne crache pas sur l'exotisme. Je suis un touriste comme les autres, j'aime bien voir ce qui se passe, et je pense que la plupart des gens sont comme ça.

Dans « *Bananas* », on a réussi à jouer sur deux tableaux. Tout d'abord, permettre aux Antillais d'entendre leur musique sans qu'elle soit trahie, et puis aussi, la faire découvrir, par un biais parfois plus commercial, aux métropolitains qui n'en avaient jamais entendu et qui considé-

raient cela comme de la musique « *de nègres* ».

Certains Français ont un peu l'impression d'être perdus dans toute cette musique qu'ils écoutent et qu'ils ignorent ?

C'est logique, et c'est pourquoi on a une politique « *délibérément commerciale* » ! Nous n'hésitons pas à passer « *Maladie d'amour* » d'Elisabeth Jérôme, ou d'autres titres de ce type; on n'a pas une vocation de puristes. Il faut que les gens qui ne connaissent pas du tout puissent avoir quelque chose à quoi se raccrocher, qu'ils puissent dire : « *Ah! Ça c'est bien* ». Et qu'ils continuent à écouter.

Lorsque j'ai commencé à écouter du jazz, à 15 ans, à partir d'un morceau que j'aimais, j'écoutais tout un disque. Et les oreilles finissent par se former. C'est aussi une des raisons qui nous pousse à varier au maximum, afin que personne ne se lasse.

Il y a un problème que l'on se pose au M.R.A.P., c'est celui des émissions « *ghetto* », c'est-à-dire, des émissions qui sont faites spécialement pour une minorité, et qui permettent ensuite de ne plus en parler. Est-ce que *Bananas* ne tombe pas sous ce reproche.

« *Bananas* », c'est avant tout une émission de grande audience. Car ce n'est pas une émission réservée aux Antillais, ou aux Africains, ou à toute autre catégorie, « *Bananas* », c'est pour tout le monde. Une émission pour une catégorie de la population, c'est une idée complètement fautive, ou alors, ça ne peut pas se faire sur une radio de grande audience comme Inter, ça serait totalement ridicule. Et moi, ça ne m'intéresse absolument pas, d'autant plus que ce serait renforcer l'impression de ghetto qui est celle de beaucoup de communautés qui peuvent se sentir rejetées pour des raisons qui sont pour une part économiques mais qui tiennent aussi au racisme.

« *Bananas* » n'est pas indifférent au fait que les disques créoles quittent peu à peu les maisons spécialisées de Barbès et du XIV^e arrondissement et arrivent dans les FNAC où c'est extrêmement vendu et dans les magasins à grande diffusion. Et je pense que bientôt, ça va arriver chez tous les disquaires.

Pourquoi avez-vous choisi le titre de « *Bananas* »? N'est-ce pas là un cliché?

Oh! Oui, c'est délibérément un cliché. Il nous fallait un titre qui donne à rêver, parce que « *Bananas* », c'est aussi une émission qui est destinée, à travers la musique, à faire rêver des îles. Je ne suis pas du tout contre l'idée « *palmiers et plages* »!

Il ne s'agit pas de nier la misère qui est le cas le plus souvent, à la Martinique, à la Guadeloupe, et évidemment à la Réunion, mais le propos de l'émission n'est pas de dénoncer les inégalités.

Maintenant, le régué, par exemple, est une musique qui dénonce le système qui pèse sur la Jamaïque, et Dieu sait que là-bas aussi, le niveau de vie n'est pas brillant.

Qu'on me comprenne bien, « *Bananas* » est une émission pour le grand public, et je ne refuserai jamais de donner une image touristique de certaines choses. Si c'est une façon de faire connaître la musique d'un pays, je l'utiliserai sans aucun complexe. Peut-être est-ce aussi lutter contre le racisme, quoique l'expression soit un peu prétentieuse pour une émission de variétés.

Est-ce que vous pensez que l'émission peut avoir des effets antiracistes dans la population française qui l'écoute?

C'est difficile à dire, parce que le racisme est quelque chose de très étendu. Je considère, moi, comme raciste, même si cela fera hurler certains, celui qui se met à aimer subitement la musique noire qu'il n'a jamais aimé auparavant parce que ça donne une image complètement paternaliste du bon-nègre-qui-roule-des-yeux-et-qui-joue-bien-de-la-musique. Le racisme n'existera plus lorsque la couleur de la peau n'aura pas plus d'importance que la couleur des yeux, comme le disent les Noirs américains. Je crois, honnêtement, que ce n'est pas pour demain! Pour moi, c'est une attitude aussi raciste de dire d'un seul coup « *Oh! Homme noir, que tu es beau, que tu es grand.* » C'est encore une fois promouvoir la différence.

Quant à dire maintenant que l'émission rendra les gens moins racistes, je ne suis absolument pas en mesure de l'affirmer. De toute manière, ça n'est pas son but premier. Mais dans la mesure où nous tentons de donner naturellement les moyens d'apprécier des éléments d'une autre culture, et que nous le faisons tout simplement parce que c'est quelque chose de normal et d'agréable, je crois que, peut-être, l'émission peut permettre de connaître et d'aimer autre chose.

Interview réalisée par Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX

des français entièrement à part

La loi d'assimilation votée aux lendemains de la Libération devait établir entre les Antillais et les Français une égalité de droit et de fait. Trente ans après, force est de constater qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, et des intentions aux réalisations.

Les années ont passé, sans que cette égalité tant annoncée soit passée dans les faits, et il semble, à dire vrai, difficile d'y croire encore.

Dans le domaine social, le développement de la législation sociale en France accuse les discriminations frappant les DOM et qui sont adoptées au nom des contingences locales et de la situation économique et sociale spécifique de ces îles lointaines. Mais par là même, celles-ci manifestent l'étrangeté de la fiction juridique qui en fait des départements identiques aux autres.

Ainsi ne sont pas allouées dans les D.O.M., diverses allocations telles que les allocations prénatales, l'allocation de salaire unique; l'allocation chômage n'existe pas non plus faute d'une définition du chômage dans cette île où une grande partie de la population est contrainte à vivre de petits « jobs » périodiques ou intermittents.

Faute d'une volonté délibérée pour s'attaquer au problème de la création d'emplois, on se contente d'ignorer le phénomène du chômage, la seule solution proposée étant constituée par l'émigration. Dans cette perspective, aucune indemnisation du chômage n'est prévue, même pas en cas de licenciement collectif ou économique.

De manière tout à fait significative, a été créée une Agence nationale pour l'emploi, chargée de gérer la pénurie, mais bien

Une économie archaïque sacrifiée au pittoresque.

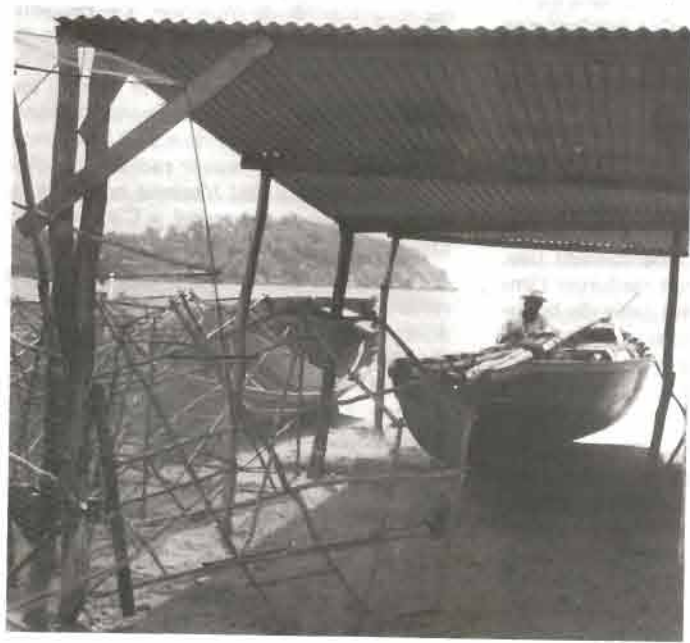


Photo: Martine FRANCK-VIVA

évidemment incapable de résoudre le manque chronique d'emplois. La loi de juillet 1975 sur les licenciements collectifs s'applique bien là-bas quant aux procédures et aux formalités, mais elle n'a pas été étendue pour ce qui concerne l'allocation de 90 % du salaire d'attente. Ainsi tronquée, cette réforme ne coûte pas très cher et ne signifie plus grand chose.

Pour les allocations familiales, il existe un taux dégressif brutal à compter du quatrième enfant, et pour les premiers déjà, le taux est nettement inférieur à celui appliqué en France.

A l'origine, cette différence de taux était justifiée par le système dit de la « parité globale » selon lequel était mis à la disposition du département d'outre-mer un volume de prestations tel que la moyenne des allocations consenties par famille soit identique à celui des familles en France.

A noter que ce système pénaliserait déjà les familles antillaises plus nombreuses en général.

Mais surtout, estimant sans doute que les habitants des D.O.M. n'étaient pas assez adultes pour gérer correctement leur budget, on décida de distribuer en grande partie ces prestations sous une forme collective par l'intermédiaire d'un Fonds d'Action Sociale Obligatoire (F.A.S.O.) et le surplus directement aux intéressés.

Le F.A.S.O. utilise les fonds reçus à des œuvres d'intérêt général comme des cantines scolaires, des crèches, ou assez curieusement, le planning familial.

Toutefois, au fil des ans, on put se rendre compte que la péréquation n'était plus assurée et que les fonds reçus par le F.A.S.O. et les actions menées par lui ne pouvaient suffire à expliquer la différence considérable du taux des allocations, surtout pour les non-fonctionnaires.

En ce qui concerne l'allocation logement, dont l'institution avait été fortement souhaitée par le Conseil Economique et Social lors de son avis en date du 12 mars 1974, sa mise en place se fait modestement et lentement. Or, le Conseil Economique et Social avait souligné l'intérêt que présentait une telle prestation dans un pays où nombre d'habitants sont encore logés dans des bidonvilles ou dans des conditions de confort sommaires, et où le bâtiment sur lequel elle a une influence favorable occupe un nombre non négligeable de personnes.

Par ailleurs, alors qu'il est reconnu de tous que le coût de la vie aux Antilles est supérieur de beaucoup au coût de la vie en France, les salaires sont pourtant inférieurs dans les secteurs secondaires et tertiaires par rapport à ceux pratiqués en France. En effet, la plupart des salariés sont payés au SMIC, lequel est inférieur de près de 15 % au SMIC métropolitain. Le SMIC est en effet fixé chaque année pour chaque D.O.M. par décret en Conseil des Ministres, en fonction de la situation économique et sociale dans le département. La même disparité affecte le salaire minimum garanti aux ouvriers agricoles.

Cette situation explique en partie pourquoi la consommation globale des ménages est inférieure de 40 % à celle des ménages français, en dépit du coût supérieur de la vie.

Quant aux artisans et commerçants, jusqu'en 1964, ils ne bénéficiaient absolument d'aucune protection sociale. Depuis

cette date a été créé en leur faveur un régime d'assurances vieillesse, mais il n'existe toujours aucune caisse obligatoire d'assurance maladie, maternité ou de prestations familiales.

Au regard de cette situation générale, les fonctionnaires qui perçoivent l'indemnité de 40 % pour vie chère et qui touchent des allocations familiales à un taux plus élevé que les autres font figure de privilégiés. Toutefois, si on compare leur situation avec celle de leurs homologues métropolitains, là encore l'assimilation n'est pas encore concrétisée.

En effet, il existe une différence considérable de statut entre les fonctionnaires originaires des Antilles et ceux originaires de France. Ils ne doivent l'attribution des 40 % de vie chère qu'à une grève très dure et déterminée. Mais divers autres avantages alloués aux fonctionnaires français aux Antilles, tels que primes d'installation, d'éloignement, etc., qui gonflent substantiellement les traitements ne sont pas accordés aux fonctionnaires antillais en France. De même, ils ont droit à un congé tous les cinq ans alors que pour les Français, ce congé est accordé tous les deux ans.

Jusqu'à une époque récente, pour ne pas accuser par trop cette ségrégation, les deux statuts étaient appliqués distributivement en fonction du lieu de recrutement du fonctionnaire concerné. Mais petit à petit la pratique administrative se fonda essentiellement sur l'origine et non plus sur le lieu de recrutement.

De la sorte, un fonctionnaire antillais, recruté en France et muté ultérieurement aux Antilles, se voit refuser le bénéfice du statut des fonctionnaires français. Il est censé en effet, avoir transféré dans le D.O.M. ce qui constitue le centre de ses intérêts.

On voit ainsi un fonctionnaire d'origine guadeloupéenne, ayant vécu longtemps en France, s'il est muté à la Martinique, être réputé y avoir transféré le centre de ses intérêts, même s'il ne s'agit pas de son île d'origine.

Cette pratique manifeste bien qu'il existe selon l'administration deux catégories de fonctionnaires, les Français et les autres.

Au regard de tous les avantages consentis aux fonctionnaires

français mutés aux Antilles, force est de constater que les Antillais qui émigrent dans l'autre sens pour coopérer à leur manière dans les Hôpitaux, les Postes ou la RATP, ne bénéficient guère de la réciprocité.

Il leur a fallu de longues luttes pour obtenir le droit à un congé tous les cinq ans dans leur île natale et encore doivent-ils pour l'obtenir cumuler, c'est-à-dire se priver chaque année d'une partie de leurs congés annuels.

Toutes ces disparités, si objectivement qu'on les considère, laissent rêveur, car elles soulignent la contradiction intrinsèque d'un statut qui s'adapte mal à la réalité. Soit en effet, il s'agit de spécificités rendues indispensables par des différences objectives de situations économiques et sociales, et alors il convient d'en tirer les conséquences sur un plan institutionnel; soit il est entendu une fois pour toutes, comme on nous le répète à l'envie, que les Antilles sont des départements français comme les autres, et alors il convient d'appliquer en tout des lois identiques au mépris de l'histoire, de la géographie, voire de la sociologie.

Mais rien n'est plus inconfortable pour les intéressés que cette hésitation perpétuelle entre deux positions inconciliables.

Il serait injuste toutefois de terminer sans signaler un domaine où précisément il n'y a pas eu de discrimination. On se souvient que la décision gouvernementale d'évacuer entièrement la région de Basse-Terre, au mois d'août 1976, a jeté sur les routes des milliers de réfugiés et compromis d'une manière qui semble irrémédiable l'économie de cette région, et du moins ruiné pour l'instant nombre de ses habitants.

Le député de la Guadeloupe, lors du vote du budget, demanda donc très logiquement que les habitants de cette région soient dispensés du paiement de l'impôt supplémentaire de solidarité aux victimes de la sécheresse en France.

Là, cette demande discriminatoire a été rejetée, car il s'agit bien de Français comme les autres et ils doivent donc payer.

M^e George PAU-LANGEVIN

PRESIDENT : Pierre PARAF;
VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, M^e George PAU-LANGEVIN, Dr François GREMY;
SECRETAIRE GENERAL : Albert LEVY;
COMITE D'HONNEUR : Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Jean HIERNAUX, Pierre JOXE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Etienne NOUVEAU, Jean PICART LE DOUX, Emile POLLAK, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Monseigneur Guy RIOBE, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean SURET-CANALE, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Bernard ZEHRFUSS.
Bâtonnier Paul ARRIGHI, Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Docteur Jean DALSAGE, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Henri LAUGIER, Jean LURCAT, René MAHEU, André MAUROIS, Darius MILHAUD, Françoise ROSAY, Marc SANGNIER, André SPIRE, Chanoine Jean VIOLLET.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix

J'adhère au m.r.a.p. ■

Je m'abonne à droit et liberté ■



Nom (en capitale)

Prénom âge

Profession

Adresse

Code postal Ville

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 30 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

Abonnement d'un an à DROIT et LIBERTÉ (50 F). Abonnement de soutien (100 F). Etranger (75 F). C.C.P. 9239-81 Paris ■ Rayer la mention inutile.

mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (m.r.a.p.)
120, rue saint-denis - paris (2^e) - tél. : 233.09.57 - c.c.p. : 14-825-85 paris

cinéma



D.R.

marathon man

Un passé trop présent pour cet étudiant juif newyorkais, qui tous les matins s'entraîne au marathon.

Une Amérique qui a du mal à s'exorciser du mac-carthysme, des activités par trop illégales de ses compagnies très spéciales. Une Amérique où cohabitent une colonie juive très importante et la résurrection d'un mouvement national-socialiste. John Schlesinger, le réalisateur, déclarait récemment au journal *« Le Monde »* : « Il y a ces dernières années une sorte de mouvement, une idée en l'air, comme si tout cela, la guerre, les camps, n'était jamais arrivé... On assiste à une résurgence des crimes liés au nazisme... »

L'utilisation par Schlesinger des codes du thriller (film *« Lugu-bre »* policier) relance encore l'intérêt du sujet et permet plus d'éviter toute fascination devant la violence, le nazisme, la C.I.A.

Dustin Hoffman, en étudiant décidé à réhabiliter son père historien victime de la chasse aux sorcières, incarne la victime *« idéale »* que peut être chacun de nous face à une montée des périls, d'un totalitarisme quel qu'il soit.

Un film qui rafraîchit donc un peu les idées.

Pascal POUILLOT

le shériff

Le juge Fayard — dit le Shériff — le dernier-né des films d'Yves Boisset, que nos lecteurs connaissent bien, fait déjà beaucoup par-

ler de lui et si ce que vous avez entendu ou lu à son sujet, vous a donné envie de le voir, n'hésitez pas et faites vite, on ne sait jamais ce qui peut lui arriver.

En effet Boisset qui s'est inspiré pour le réaliser de diverses grandes affaires qui ont à un moment ou à un autre scandalisé notre pays — des affaires « De Charette » - « Renaud » - « Ceccaldi » - entre autres — a mêlé d'autres affaires dont on a moins parlé mais qui n'ont pas moins d'importance et qui ont les mêmes causes. Mais voilà que le S.A.C. (Service d'action civique), créé en 1959 pour des raisons politiques par un parti de la majorité, usant de sa force de pression, a obtenu de la Justice — à la dernière minute, ce qui a failli compromettre la sortie du film — que le mot S.A.C. soit remplacé (16 fois) par Bip.

Il n'est pas interdit de réfléchir sur la liberté d'expression, surtout en matière de cinéma, mais ce n'est pas ici notre propos et nous ne déflorerons pas non plus l'intrigue du film, formidablement bien menée. Disons surtout qu'il est admirablement joué jusque dans les rôles secondaires.

Par ailleurs, Boisset, très attaché aux problèmes du racisme — présent dans tous ses précédents films — a travaillé ici comme un peintre, en touches discrètes mais justes et bien placées. Et ce n'est sûrement pas sans effet.

LT.

En fait, la qualité médiocre de ce film, qui a été remarquée par toute **droit et liberté** ■ n° 355 ■ février 1977

la marche triomphale

Nouvelle étape dans la démarche de Marco Bellochio, qui après avoir jeté son dévolu critique sur diverses institutions, telles les collèges religieux (*« Au nom du Père »*), les asiles psychiatriques (*« Fous à délier »*), la presse (*« Viol en première page »*), nous propose aujourd'hui avec *« La marche triomphale »* un face à face avec l'institution militaire.

C'est à travers l'évolution du soldat Passeri qui, incapable de s'adapter lors de son incorporation deviendra bientôt le principal collaborateur d'un officier aux méthodes violentes, que Bellochio trace un portrait de l'Armée. Une Armée qui vit, se replie sur elle-même, et pour le réalisateur est la reproduction d'un univers concentrationnaire. Un univers où toute fuite est impossible, toute tentative suivie d'échec nous enfonçant encore plus au cœur de l'institution.

Un monde clos qui enferme tous les personnages dans des rapports internes, dont ils ne peuvent s'échapper; ainsi ce soldat, son capitaine et sa femme, sont tous à divers degrés prisonniers et complices.

Une nouvelle pièce remarquable, à verser aux débats, sur une institution déjà si controversée.

P.P.

hollywood à entebbe

Deux films sortent coup sur coup sur les écrans, à propos du raid israélien sur Entebbe.

Le premier, *« Victoire à Entebbe »*, est en fait un film de propagande, extrêmement simpliste, qui n'évite ni le mélodrame, ni, il faut le dire, le racisme. La réalité est délibérément simplifiée par le réalisateur, Marvin Chowsky. L'action criminelle des terroristes que l'on veut ici fustiger à juste titre, est présentée avec un fanatisme inquiétant qui semble plutôt de nature à mettre de l'huile sur le feu. Ainsi, tous les protagonistes du détournement sont présentés de façon insistante comme des nazis, sans qu'à aucun moment soit évoquée la situation particulière des Palestiniens.

D'ailleurs, dans ce film, les Palestiniens n'existent pas. On fait un amalgame entre Arabes, Africains, Sud-Américains, Japonais : tous des terroristes en puissance. Toute réalité gênante est escamotée : ainsi l'appui logistique apporté par le Kenya, le mépris de la vie à l'égard de tout *« non-Blanc »*.

MARIE CLEMENCE

ROBES
CHEMISIERS
BLOUSES HABILLÉES

108, rue Réaumur, 75002 Paris - Téléphone 233.86.02 et 236.16.79

hebdomadaire protestant

Réforme

vous propose :

- ses dossiers, où s'expriment, sur un même thème, des opinions contradictoires ;
- ses articles d'actualité, reflétant les combats des chrétiens dans le monde ;
- son forum : deux pages entièrement rédigées par les lecteurs ;
- ses chroniques, littéraires, artistiques, etc.

Réforme

- affirme son espérance en Jésus-Christ,
- s'engage au service des hommes,
- invite au partage entre chrétiens et non-chrétiens.

Réforme. Le n° : 4 F. Abonnement annuel : 160 F.
53-55, avenue du Maine, 75014 Paris.
Tél. : 633.32.67. CCP 4306-31.
(Service de 4 numéros gratuits sur demande)

(D et L)

MICHEL RUC

siège social : 36 bis, 38, 40, rue de Béthune, Lille

tél. (20) 54.65.03

les fabriques du temple

MAROQUINERIE EN GROS
SACS FANTAISIE CUIR
ET MATIÈRES MODE
Téléphone

272 17.34
279 99.15

87, rue du Temple, Paris-3^e
3, rue Michel-le-Comte, Paris-3^e

SM
CONSTRUCTEUR

SASPORTES-MEYER
35, rue Louis Faure 59000 LILLE
tél (20) 57.21.42 ☉

chocolatières
machines à café
pièces détachées toutes marques



prévenir
vaut
mieux
que
guérir

HISTOIRES DE L'ONCLE JAKOB

Théâtre RÉCAMIER

3, rue Récamier, PARIS 7^e - Métro : Sèvres-Babylone
Téléphone : 222.54.88 - 548.63.81

vendredi 4 mars à 20h30

**THÉÂTRE
POPULAIRE
DE LORRAINE**

**ce qu'en dit
la presse**

une soirée théâtre du m.r.a.p.

C'est par l'insolite, le fantastique même de la situation que la pièce atteint à la « tragédie optimiste ».

Une osmose parfaite dans la qualité de jeu sert un travail théâtral impeccable.

(L'Humanité-Dimanche).

Le TPL présente un travail accompli, maîtrisé, qui touche au cœur par l'intelligence et le respect du public, comme des personnages. Du très beau travail.

(Réforme).

Le comédien, devant son reflet, revit un tragique qui le rend à ce qu'il a de plus authentique. Il s'agit d'un théâtre-vérité, mais aussi d'un théâtre rituel, où chaque geste symbolise une résistance, un instant de survie.

(Les Nouvelles Littéraires)

Il se dégage (de la pièce) une puissance d'évocation, au premier degré, qui balaie les scories et les imperfections.

(L'Aurore).

Toute la troupe s'est personnellement et totalement engagée dans ces *Histoires de l'oncle Jakob*, le meilleur spectacle du T.P.L.

(Le Monde).

Par petites touches : du juste, du vrai, du vécu. L'analyse de caractères de Jacques Kraemer est captivante, émouvante.

(La Croix).

Non seulement c'est un très beau spectacle, mais c'est un spectacle exemplaire pour notre temps.

(Tribune Socialiste).

Jacques Kraemer a tiré du roman « *Jacob le menteur* » de Jurek Becker (paru aux E.F.R.), une admirable pièce, dont il a assuré la dramaturgie avec Charles Tordjman.

C'est une histoire tendre et cruelle, violente et chaleureuse... nous sommes dans le ghetto de Lodz en 1941... mise en scène remarquablement. En bref, un théâtre qui touche à la perfection et véritablement populaire.

Le Théâtre Populaire de Lorraine dont J. K. et C. T. sont tous deux directeurs, après avoir remporté de nombreux succès dans plusieurs villes de province et au Luxembourg, depuis sa création à Metz en 1976, nous la présente à Paris.

Fidèle à son répertoire en relation avec l'Histoire, c'est là, son œuvre la plus achevée. Est-ce parce que le T.P.L. est efficace et touche les larges masses, que les pouvoirs publics lui appliquent la censure « libérale avancée » ?

BON DE COMMANDE

Nom : Prénom :

Adresse complète :

..... Téléphone :

à 30 F à 50 F Règlement total : F

Adressez votre règlement au m.r.a.p. - 120, rue saint-denis, 75002 paris - ☎ 233.09.57 c.c.p. 14.825.85 paris (joindre une enveloppe timbrée)

pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■

affreux, sales et méchants

Le « *sous-prolétariat* » de Rome, vu à travers l'objectif à peine déformant, je pense, d'Ettore Scola (Nous nous sommes tant aimés). L'humour corrosif du réalisateur lui évite de sombrer dans la démagogie et fait de ce film, même s'il existe une trame romanesque, un témoignage accablant sur les conditions de vie dans les bidonvilles de la Ville-Sainte (ou d'ailleurs). La dernière image de ce jour qui se lève sur le bidonville de la périphérie romaine prouvera s'il en était besoin, la non-gratuité de ce film... et la tendresse de Scola.

Pascal POUILLOT



D.R.

livres

vietnam : voyage à travers une victoire

Pour les auteurs de ce « *Voyage à travers une victoire* », le prodige est autant pour les Vietnamiens, d'avoir vaincu la plus grande puissance militaire du monde que d'être restés indépendants de Pékin et de Moscou.

Après trente ans de guerre et de dévastations, le pays ravagé a retrouvé une unité que l'histoire et la civilisation communes, en dépit de forts particularismes du Nord et du Sud, avaient déjà consacrée dans le passé.

Mais comment va se faire la rencontre d'un Nord marxiste puritain et structuré et d'un Sud traumatisé par la corruption et l'occupation ? La bureaucratie tatillonne mais souvent efficace — en tout cas, absolument pas sanguinaire — venue du Nord, saura-t-elle respecter les particularismes du Sud. Le vivace catholicisme saïgonais coexistera-t-il avec le marxisme d'Hanoi ?

Le Vietnam pacifique de demain, qui a réussi jusqu'ici à voir la victoire d'un de ses « *camps* » sur l'autre, sans effusion de sang après la signature de la paix, n'aura de longévité que s'il admet les variantes d'une société qui, quoique l'une des plus homogènes d'Asie, n'en a pas moins connu une division, coloniale d'abord, politique ensuite, la guerre entre

socialisme et capitalisme ayant été autant civile qu'étrangère.

Ce « *Voyage...* » des Lacouture pose les questions essentielles pour quiconque est attentif à l'évolution du nouveau Vietnam.

Par S. et J. Lacouture, éd. du Seuil.

des livres d'africain à paris

Une nouvelle maison d'édition, ABC (1), avec CLE de Yaoundé et NEA d'Abidjan, vient de se créer à Paris pour présenter au public, dans des livres de bonne vulgarisation, les grandes réalisations et les grands hommes du passé africain. La collection « *Mémoire de l'Afrique* » a déjà sorti deux albums illustrés sur la « *Diaspora noire* » dans le monde, et sur les « *villes historiques* » du continent dont Djenné, Tombouctou, Bénin, Zimbabwe, Kano, Addis-Abéba sont les plus illustres fleurons.

Par ailleurs, des petits volumes de poche, au prix modique, sont chacun consacré à de grandes figures de l'histoire noire, qui seront, vraisemblablement, une découverte pour le public européen. Ainsi un volume nous conte la vie de Salou Casais, la belle Songhai qui, au XV^e siècle s'éprit d'un jeune seigneur toulousain voyageur et le suivit en Occitanie. Dans la même série, nous est présenté Djouder, conquérant négro-marocain du Songhai, au XVI^e

siècle; ou bien El Hadj Omar, le prophète armé du XIX^e siècle devenu le maître d'un véritable empire musulman; ou, enfin, Béhanzin, roi d'Abomey et résistant à l'invasion française.

Cette intéressante tentative d'ouvrir l'histoire africaine à un large public mérite d'être soutenue par tous ceux qui veulent connaître et faire connaître l'Afrique profonde.

Yves THORAVAL

(1) ABC, éditions, 23 rue Daubenton, 75007 Paris.

des temps qui semblent bien loin des idéaux de liberté individuelle chéris sous d'autres cieux! Pourtant, plus qu'un réquisitoire, ce livre est un témoignage non seulement de la vie d'une jeune musulmane qui dévoile les abus d'une exploitation qui vient autant des hommes que des autres femmes, mais aussi de la vie de la majorité des femmes du Tiers-Monde.

Par Aïcha Lamsine, éd. des Femmes.

Motifs pour le temps saisonnier

L'un des plus grands poètes haïtiens, en exil à Montréal, qui, par certains aspects peut être comparé à son glorieux compatriote Depreste, lui exilé à Cuba, vient de publier ce nouveau recueil de poèmes qui vient, après « *Mon pays que voici* » et nombre de romans au Canada. Il y exhale une incantation-révolte qui tire ses racines à la fois du contexte urbain nord-américain et des « *mornes* » de sa patrie tropicale muselée. Ses rythmes fécondent notre langue d'accents orageux insoupçonnés.

Par A. Phelps, éditions P.J. Oswald.

Le règne de Barbarie

A. Laabi est l'un des meilleurs poètes marocains. Militant de gauche, torturé et emprisonné pour 10 ans dans les geôles d'Hasan II, il crie une révolte que les barreaux n'étouffent pas, et un espoir indéfectible dans la fin des tyrans.

Y.T.

Ed. Barbare, Maisonnnette des Evavas, Pelleautier, 05000 Gap.

livres reçus

Le paradoxe juif

Malgré une certaine auto-satisfaction, le grand leader sioniste se livre, sans ajouter grand chose à l'excellente auto-biographie publiée en 1974 chez Fayard. Sa personnalité hors pair jette des lumières sur un sionisme totalement impliqué dans les dessous de la politique internationale et où les Arabes apparaissent sous un jour complètement manichéiste.

Par N. Goldman, éditions Stock.

La chrysalide

Un des mondes les plus secrets qui existent nous est révélé par le cri bouleversant qu'est ce livre : le monde apparemment reclus, mais doué d'une immense force de révolte, des femmes musulmanes, dont la plupart sont soumises à des coutumes ancrées dans la nuit

initiatives

Les comités locaux du M.R.A.P. fourmillent d'idées, et ce qui est encore mieux, d'idées d'actions originales.

Nos comités, dans la mesure de leurs moyens, répondent toujours aux actes racistes qui se produisent dans leur région. Cette riposte au racisme va de soi, mais elle ne peut être efficace que dans la mesure où un comité local du M.R.A.P. existe par une activité permanente. Or, une telle implantation n'est possible que si nos amis se sont fait connaître auprès de la population, tout au long de l'année, et ce, sans attendre l'incident raciste. Cette implantation en profondeur est liée à une action d'information au sens le plus large du terme.

Les différentes initiatives dont nous rendons compte ci-dessous se situent dans une telle perspective. Elles sont la preuve d'un antiracisme optimiste.

théâtres de rue

Le comité du Loiret inaugure une nouvelle formule de militantisme antiraciste : il prépare une intervention dans la rue à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme le 21 mars. Une cinquantaine d'amis du M.R.A.P. mimeront sur une place d'Orléans les massacres de Sharpeville et de Soweto. Des hommes-sandwiches portant des panneaux du M.R.A.P. auront, auparavant, parcouru la ville, constituant une vivante exposition, un appel à la fraternité entre les hommes, à la solidarité internationale avec les enfants de Soweto.

Le comité d'Amiens descend aussi dans la rue. « **Le Grand Manipulateur** », c'est le nom d'une marionnette géante (2 m 70), symbole du racisme et de l'intolérance. En trois courtes histoires, et quelques chansons, les mécanismes essentiels du développement du racisme sont démontés sous une forme à la fois sérieuse et humoristique (pourquoi pas?) par ce « **groupe d'intervention** ».

L'élaboration de ces spectacles représentée en lui-même, par les débats qu'il

engendre, une aide aux comités qui s'y consacrent, car ils sont ainsi amenés à découvrir de nouveaux amis dans les milieux intéressés; ils approfondissent leur argumentation antiraciste, en même temps qu'ils se dotent d'une force de frappe très efficace tant pour l'information de l'opinion publique que pour le recrutement - tâche prioritaire.

fêtes et débats

Les « **grosses têtes** » d'Amiens ont fait leur apparition lors de la Fête de l'Amitié, qui s'est déroulée dans cette ville pour la seconde année consécutive, le dimanche 6 février. Musique, chants, danses, poèmes, expositions, spécialités culinaires, animations en tous genres, notamment pour les enfants, font de cette fête une inoubliable rencontre entre Français et immigrés de toutes les nationalités présentes dans la région (Algériens, Capverdiens, Marocains, Portugais, Vietnamiens, Laotiens et Cambodgiens).

La Commission Municipale des Immigrés s'appuie, pour la réaliser, sur une dizaine d'associations, parmi lesquelles le M.R.A.P., qui peut nouer à cette occasion des liens fraternels dans les milieux les plus divers.

C'est toute une Semaine antiraciste que le comité de Massy, dans la banlieue parisienne, a organisé, quant à lui, pour son premier anniversaire, avec l'appui de la municipalité qui a prêté des locaux, notamment l'accueillante salle du Centre Socio-Educatif, et fait venir, le samedi soir et le dimanche après-midi, Lionel Rocheman et son spectacle « **Chant des deux continents** » avec Lamine Konté, Fausi Al Aiedy, Than Quang Hai.

La semaine comportait une soirée sur l'apartheid (avec projection de « **La dernière tombe à Dimbaza** » et « **Namibie : une confiance trahie** »), débat animé par J.L. Sagot-Duvaurox), une exposition permanente, visitée notamment par des élèves des établissements scolaires, des débats avec Pierre Paraf et Albert Lévy.

Citons encore le comité de la Haute-Marne, qui a trouvé sur place, et en son sein, des chanteurs : André Delamare et Christophe Bind, pour une soirée tenue le 3 décembre au Centre Gérard-Philippe, à Saint-Dizier, et organisé le 17 décembre la Fête du Travailleur Immigré, avec l'orchestre maghrébin « **Nadjah** », dans une ambiance des plus sympathiques.

Deux initiatives de cette sorte en quinze jours? Cela ne fait pas peur au M.R.A.P. 52. D'ailleurs le bilan de ses activités depuis septembre 76 est si long, que nous ne pouvons l'énoncer ici. Quant aux prévisions, pour les prochains mois, en voici quelques-unes : exposition et gala à Chaumont, session départementale de la « **mise en procès de l'apartheid** », « **soirée-couscous** », exposition sur le racisme quotidien et une Journée portes ouvertes sur le M.R.A.P.-52. Quel dynamisme!

Aussi, consacrerons-nous un grand article à ce comité, dans notre prochain numéro.

Les réalisations que nous signalons ici ne sont pas isolées. Nous n'avons retenu que les plus récentes et les plus exemplaires.

souscription

Grâce aux dons reçus, une première tranche de travaux a pu être réalisée, au siège du M.R.A.P., pour réparer les dégâts provoqués par l'agression du « groupe Peiper ». Mais d'autres travaux restent nécessaires et, plus généralement, l'action du M.R.A.P. doit encore se développer. Aussi, la souscription continue, et toutes les contributions seront les bienvenues.

Fédération des Œuvres Laïques de Paris (don et collecte) : 230 F; enseignants de l'Institut Gustave Bagner, Asnières (collecte) : 30 F; N. Guillaume, Moulins : 100 F; R. Gay, Le Mesnil-St-Denis : 50 F; H. Fauré, Paris : 50 F; M. Monod, Paris : 100 F; J. Meizel, Gap : 100 F; Amicale des Anciens Déportés de Neuengamme : 100 F; M. Bardos, Villeta-neuse : 50 F; J. Sarfis, Paris : 50 F; H. Rack, Paris : 50 F; J. Goldstein, Paris : 100 F; U.D.-C.G.T. du Val-de-Marne : 100 F; J.P. Bitard, Isle : 70 F; C. Guillier, Paris : 100 F; F. Martin, Villeurbanne : 50 F; R. Colomer, Perpignan : 20 F; Rosenbaum, Paris : 50 F; J. Outin, Paris : 100 F; H. Danant, Paris : 100 F; I. Bourdet, Paris : 100 F; P. Berman, Paris : 200 F; Dr. F. Lazard, Paris : 100 F; A. Bouvier, Paris : 120 F; P. Kerharo, Etang-la-Ville : 100 F; A. Feydman, Paris : 300 F; H. Taillardat, Paris : 100 F; C. Hubault, Fourqueux : 100 F; E. Bussièrès, Ivry : 100 F; Perez, Coursan : 50 F; Novat, Annecy : 100 F; Paris, Mulhouse : 100 F; Dussau, Nantes : 100 F; Vasarely, Paris : 100 F; R. Mouglin, St-Ouen-l'Aumône : 100 F; D. Strier, Gonesse : 200 F; Douek, Boulogne : 100 F; Joncourt, Nîmes : 100 F; Antok, Tré-signy : 40 F; Virassamy, Carcassonne : 200 F; Chombart de Lauwe, Antony : 100 F; Tomiche, Arthoz : 50 F; M. Hubert, L'Hay-les-Roses : 100 F.

au ministère de l'intérieur

Une délégation du M.R.A.P., comprenant Mgr Guy Robié, évêque d'Orléans, le pasteur Bertrand de Luze, l'abbé Jean Pihan, vice-président du Mouvement, Albert Lévy, secrétaire général, et Mme Marie-Louise Imergluk, avocat à la Cour, a été reçue le 15 décembre à sa demande, au Ministère de l'Intérieur, par M. Masson, Directeur-adjoint du Cabinet du Ministre. Quatre députés, membres du Comité d'Honneur du M.R.A.P., s'étaient associés à cette démarche : Mme Jacqueline Thome-Patenotre, ancien ministre, MM. Robert Ballanger, Pierre Joxe et Alain Terrenoire, ainsi que Mme Vincent Auriol, le professeur Alfred Kastler, Prix Nobel, et le Professeur Gérard Lyon-Caen.

La délégation a exprimé sa vive émotion à la suite des agressions de type nazi et des menaces de mort qui se sont renouvelées depuis quelques mois contre le M.R.A.P. et d'autres organisations.

Soulignant la gravité de ces menées et affirmant leur opposition à toutes violences, les délégués ont demandé que les coupables soient activement recherchés et mis hors d'état de nuire en vue d'assurer la sécurité de la population et la sauvegarde des libertés démocratiques. L'assurance leur a été donnée que les mesures dans ce sens seront renforcées.

■ A la suite de la nouvelle agression commise par le « groupe Peiper » (peinture de slogans nazis et tentative d'incendie) contre les locaux de l'Union des Juifs pour la Résistance de l'Entraide (U.J.R.E.), une délégation de plusieurs organisations a été reçue le 31 janvier par le Préfet de Police. Cette délégation était conduite par Me Charles Lederman et le professeur Vladimir Jankélévitch. Le M.R.A.P. y était représenté par Pierre Krausz, responsable de la Commission antisémitisme et néo-nazisme.

flash

■ Une délégation du M.R.A.P. a participé au congrès du Syndicat des Avocats de France, qui s'est déroulé à Bobigny les 21, 22 et 23 janvier. Elle était composée de Me George Pau-Langevin, vice-présidente du Mouvement et d'Albert Lévy, secrétaire général - qui a pris la parole - et Isabelle Versini, responsable de la Permanence juridique.

■ Le M.R.A.P. était représenté par Georges Cukierman, secrétaire national, à la soirée du 30^e anniversaire de l'Association Internationale des Juristes Démocrates, le 10 décembre, à l'U.N.E.S.C.O., et à la réception organisée le 12 décembre, à Drancy, par l'Amicale des Algériens en Europe.

■ A l'occasion de la « **Quinzaine Française - Immigrés** » organisée par le Secrétariat d'Etat à l'Immigration, plusieurs organisations de la Somme, dont le M.R.A.P., ont publié un communiqué commun attirant l'attention sur les « **vrais problèmes des travailleurs immigrés** » et sur la nécessité de mesures efficaces pour les résoudre.

■ Le comité du M.R.A.P. de Haute-Savoie s'est associé à un « **Jeûne de réflexion** », qui a eu lieu à Annecy, en signe de solidarité avec les opprimés; le comité de Grenoble a apporté son soutien aux étudiants iraniens faisant la grève de la faim pour protester contre les mesures arbitraires ayant frappé plusieurs de leurs camarades; le comité de Chalon-sur-Saône était représenté au rassemblement

droit et liberté ■ n° 355 ■ février 1977

naissances

■ Nous avons la joie d'annoncer la naissance de **Myriam**, fille de nos amis **Geneviève** et **Pierre Krausz**, de Massy, et celle de **Juliette Lévy Rennes**, petite-fille de notre secrétaire général, **Albert Lévy**. Nos cordiales félicitations et nos vœux les plus chaleureux.

nos deuils

■ **Gabriel d'Arboussier**, qui était alors secrétaire général du Rassemblement Démocratique Africain et vice-président du Conseil Mondial de la Paix, participa à la 1^{re} Journée Nationale contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix en 1949, où fut créé le M.R.A.P. Il vient de mourir à Genève, après une longue carrière diplomatique, notamment comme secrétaire-général-adjoint de l'O.N.U. et ambassadeur du Sénégal en France. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

■ Le sculpteur **Emile Gilioli**, qui vient de mourir était l'un de ces artistes de renommée mondiale qui honorent de leur soutien la cause que nous défendons. Que sa famille, ses proches trouvent ici, dans leur douleur, l'assurance de notre sympathie.

■ Nous avons appris avec une vive émotion la mort de **Mosché Wajman**, président de la société mutualiste juive des originaires de Centochow, dont le soutien n'a jamais manqué au M.R.A.P. Alexandre Chli-Kozlowski, secrétaire national, était présent à ses obsèques au nom de notre Mouvement. Nous exprimons à sa famille nos amicales condoléances.

■ Nous avons ressenti beaucoup de peine à la mort de **Georges Kravetz**, président de la société mutualiste « **Bichor Cholim de Montmartre** », qui était un fidèle ami de notre Mouvement depuis sa création. Albert Lévy secrétaire général du M.R.A.P. et Joseph Creitz, membre du Bureau national étaient présents à ses obsèques, où ils ont exprimé à sa famille les condoléances du Mouvement.

■ Notre ami, le peintre et graphiste **Rafael Vega-Querat** dont l'une des œuvres illustrait notre numéro 349, grand militant antifasciste qui vivait en France depuis le coup d'Etat au Chili, vient de mourir d'une longue et douloureuse maladie. Nous exprimons ici à son épouse et à ses proches, nos sincères condoléances.

■ Nous venons d'apprendre la mort accidentelle de **Jacques Kotzki**. Nous présentons à ses parents, nos amis M. et Mme Kotzki et à sa femme Maria, nos amicales condoléances.

■ Nous avons appris avec une vive émotion le décès subit de Mme **Emma Nouveau** épouse de M. Etienne Nouveau, membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P. Nous exprimons à notre ami la fraternelle sympathie de notre Mouvement tout entier.

distinctions

■ Nos félicitations au grand peintre **Marc Chagall** - l'un des fondateurs du M.R.A.P. qui vient d'être élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'Honneur.

SAFICO

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 20.000 F

IMPORT
EXPORT
REPRÉSENTATIONS

50, Rue Richer
PARIS - 9^e

elbē décoration

41, boul. barbès paris 18 - tél. 606.74.52
sièges
ameublement

B Windsor

17, rue Marceau
28000 - Chartres
Tél. 21.78.14

Prêt à Porter

GEORGES BEHR

MAISON FONDÉE EN 1920

BERNARD BEHR

TIMBRES CLASSIQUES ET
RARETÉS TOUS PAYS

26, AVENUE DE L'OPÉRA - PARIS 1^{er}
Tél. : 742-39-39 TIMBROPHIL, PARIS

A LOUER

bureaux
de grand standing

promo bureau
66, Champs Elysées
75008 Paris
KLE.35.32
KLE.90.54

immobilière
balzac
66, Champs Elysées
75008 Paris
BAL.12.14

JAMIC

PRÊT A PORTER DE LUXE

32, RUE RENÉ BOULANGER, 75010 PARIS

TEL. : 208 43-42
et 208 57-96

fourrures "AU RENARD BLEU"

modèles "lanvin"

SERVICE
APRÈS-
VENTE

68, avenue des Gobelins
75013 PARIS
Téléphone 331.16.85

■ éducation à la fraternité ■

les enfants de migrants en europe

S'appuyant sur les rapports présentés à un colloque organisé par le C.I.E. en 1973, Yves Charbit (1) brosse en 20 pages un tableau de la situation des enfants de migrants en Europe et tente d'apporter des solutions. Il se limite à deux critères, à la fois essentiels et spécifiques, de l'enfance : les besoins de santé, et les besoins éducatifs.

C'est dans la population immigrée que la mortalité infantile est la plus élevée en Europe, particulièrement la mortalité exogène (enfants âgés de plus d'un mois). Les causes sont multiples : insalubrité de l'habitat, responsable de maladies et d'accidents (incendies), mauvaise surveillance de la grossesse de femmes que la méfiance empêche d'aller à l'hôpital, carences nutritionnelles des enfants, qui souffrent fréquemment de rachitisme ou d'anémies.

Les enfants de migrants sont sous-scolarisés. Les parents entrés clandestinement craignent d'être repérés par l'inscription de leurs enfants à l'école, des contraintes matérielles peuvent jouer (garde des nombreux frères et sœurs plus jeunes), le logement en bidonvilles encourage la marginalisation. Ces enfants ont par ailleurs à affronter d'énormes difficultés liées à l'ignorance fréquente de la langue parlée dans le pays d'accueil, et à leur situation d'infériorité culturelle. Aussi le taux d'échecs scolaires est-il très élevé. Les tests de Q.I. jouent un rôle néfaste : comme on peut s'y attendre, les enfants de migrants réussissent bien aux épreuves de performance, mais échouent aux épreuves linguistiques; or, les tests étant employés comme moyen de sélection, ces enfants sont assimilés à des débilés légers et dirigés vers des SES (sections d'éducation spécialisée) avant de fournir à l'économie une main d'œuvre sans aucune qualification. Ainsi, on les « classe », sans résoudre le problème.

Mais la raison essentielle de ces échecs n'est-elle pas à rechercher dans les normes d'assimilation, d'intégration que les pays d'accueil imposent à ces enfants comme à leurs parents? Ce qui leur est refusé, c'est le droit à la différence, à une identité culturelle propre. C'est donc de ce côté qu'il faut placer les responsabilités. Dans cette situation, l'éclatement de la famille est fréquent : le fils, qui parle la langue du pays d'accueil mieux que le père, supplante celui-ci, refuse sa culture d'origine, détruisant les structures traditionnelles. Désireux d'une assimilation totale, l'enfant reçoit la découverte du racisme comme un choc terrible, souvent

créateur de névroses. L'angoisse des filles, tiraillées entre des rôles féminins contradictoires, est particulièrement aiguë.

En matière de santé, l'auteur fait des propositions concrètes : opposé à la création de services sanitaires spécialisés, ségrégationnistes, il incite à développer, mais surtout à coordonner, les services existants, sanitaires, sociaux et scolaires. Il évoque une expérience, faite à Bruxelles, d'hospitalisation à domicile, encourage le recours à des interprètes auprès du médecin, qui devraient être des femmes pour tout ce qui touche à la sexualité; il insiste sur l'éducation des mères, délicate car il faut enseigner l'hygiène sans imposer un modèle de comportement maternel opposé à celui du pays d'origine.

Pour ce qui est de l'éducation, Y. C. fait une rapide étude critique de diverses expériences européennes. Les aménagements de la scolarité (classes d'accueil, d'initiation, etc.), pratiqués en France et en RFA, sont un pis-aller le plus souvent inefficace; la politique anglaise de dispersion des enfants de migrants, basée sur la très contestable théorie du seuil de tolérance, a un relent de racisme et n'aide en

rien ces enfants. Beaucoup plus prometteuses sont les expériences suédoises de maintien de la langue d'origine pour tout l'enseignement durant les trois premières années de la scolarité, et l'expérience des classes interculturelles; en France, à Fontenay-sous-Bois, on tente d'appliquer un double principe (avec des enfants portugais) : maintenir les deux cultures, rendre possible la réinsertion éventuelle dans le pays d'origine; en Suède, des journées nationales sont organisées avec l'aide des enfants et des parents, leur permettant d'être fiers de leurs origines.

L'article d'Y.C., très dense, parfois même allusif, soulève de nombreux problèmes fondamentaux. Limité à la fois par sa taille et par son sujet (les enfants, et non l'ensemble du problème de la migration), il incite à lire autre chose; car comme le souligne l'auteur lui-même, de véritables solutions ne peuvent être trouvées que dans le cadre d'une politique globale.

Viviane ROSEN

(1) D'Yves CHARBIT, Chargé de recherche à l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED) in : Carnets de l'Enfance, (extraits du n° 32, oct. déc. 75), UNICEF.

Les sections d'éducation spécialisée : pour des O.S. à perpétuité.



Photo : DITVON-VIVA

droit et liberté ■ n° 355 ■ février 1977

à travers la presse

Le problème des enfants de migrants est évoqué deci-delà dans les journaux et les magazines. Le danger de racisme chez les jeunes également.

L'Express, 18-24 octobre 1976 : « Les écoliers de la Goutte d'Or ».

Les écoles de ce quartier accueillent 40 à 60 % de défrangés, de 17 à 20 nationalités différentes : « *enfants de nulle part, habitués à un savoir approximatif* ». L'école maternelle de la rue Marcadet est, depuis 1971, le terrain approximatif de Mme Michèle Berthoz et de son équipe. (Mme Berthoz a participé à notre colloque de Marly en 1974.) Résultats excellents. « *Mais à quoi ça sert? objecte un sociologue... Ce n'est pas en sécurisant leur enfance à la maternelle qu'on peut résoudre l'angoisse de leur avenir.* » C'est après que les vraies difficultés vont se poser. Mais il fallait bien commencer, ne serait-ce que pour prouver qu'il faudrait continuer.

Le Nouvel Observateur, 30 octobre 1976, publie la lettre d'une jeune institutrice suppléante qui déclare s'être trouvée dans les mêmes conditions qu'Annick Menu (d'un C.E.S. de Reims) qui s'est suicidée 10 jours après la rentrée.

«... Il n'y avait dans mes classes que cinq ou six élèves maîtrisant la langue française (et uniquement à l'oral). Ils étaient tous pour la plupart immigrés : de nationalités tunisienne, marocaine, espagnole, portugaise, turque, en France depuis seulement quelques années et parfois quelques mois. Les trois ou quatre Français qui fréquentaient ces classes étaient tous des cas sociaux, ou des caractériels, tous issus de milieux modestes. »

La rédactrice de la lettre analyse le comportement de ces enfants, leur agressivité, les ressources latentes au fond de leur cœur : « *le plus terrible, c'est leur absence d'espoir face à la vie... La structure éducative n'est pas adaptée; ils y étouffent... On comprend que la bonne foi et la volonté innocente d'une jeune institutrice restent impuissantes... Avant de faire quelque chose dans l'enseignement, faudra-t-il attendre que l'angoisse*

sant et triste exemple d'Annick se multiplie? »

La Croix, 11 novembre 1976, rend compte d'un séminaire international consacré à « *l'enfant dans la société industrialisée* » qui s'est déroulé du 4 au 8 novembre près d'Orgeval (Yvelines). Il était organisé par l'International Falcon Movement Socialist Educational, les Francs et Franches Camarades, l'Institut de formation, de recherches et de promotion.

On y a beaucoup parlé des relations parents-enfants, rendues plus difficiles par les conditions de travail (fatigue, temps de déplacement quotidien, etc.), du manque de structures de garde et d'accueil pour les enfants et les jeunes.

On a été sévères pour la bande dessinée qui présente « *des héros invincibles, volant de victoire en victoire, dans une société où il n'y a ni famille, ni école, ni usine, ni bureau, où la science est utilisée à des fins destructives et meurtrières, où le racisme, le fascisme et la violence s'étalent à chaque page, où la femme n'est présentée que comme un appât.* »

Education et développement, n° 112 octobre 1976 (11 rue de Clichy, Paris 9^e), publie un court article de notre ami, Pierre Grange : « *Les enseignants et les enfants sont-ils racistes?* » (le n° : 9 F.)

L'auteur montre que le petit Français entre à l'école « *imprégné de poncifs racistes* ». Et l'école est d'elle-même « *ségrégationniste, parce qu'élitiste* ». De plus, les films et les B.D. entretiennent les préjugés de l'enfant. Une enquête faite dans des écoles maternelles fait apparaître « *qu'une des formes de racisme latent ne demandant qu'à exploser était un sentiment de peur* ». Si bien que, alors que tous les psychologues s'accordent à dire que l'enfant n'est pas spontanément raciste, on voit apparaître le concept raciste vers 4 ou 5 ans, en provenance « *d'images mal regardées, de conversations mal comprises* ».

Et l'enseignant? « *Comme tous ses compatriotes, il possède sa propre vision*

des choses et des gens, il subit les conséquences de son environnement culturel et politique... Trop souvent, il n'a pas su se départir de cette soi-disant neutralité qui fut érigée en vertu et qui l'oblige à garder le silence... ».

Les enseignants ne sont pas racistes, mais font-ils tout ce qui est en leur pouvoir pour ne pas le devenir? Font-ils tout ce qui devrait être fait pour que leurs élèves ne le deviennent pas? ».

Bon article à méditer. Rappelons que la revue **Education et développement** avait publié en mai 1975 un numéro spécial (prix 7 F) : **Enfants de travailleurs migrants, recherches et expériences, orientations pédagogiques.** Notre collaboratrice, M. C. Munoz, y a collaboré. Excellent numéro. Nous avons seulement regretté qu'une abondante bibliographie, accompagnée d'une liste d'organismes, ignore les travaux du C.L.E.P.R. et même son existence, ainsi que les ouvrages de notre président honoraire, M. A. Bloch : **Philosophie de l'éducation nouvelle et Racisme et enfance** (ce dernier travail dans l'ouvrage collectif **Racisme et société**, Maspéro 1969). Ceci dit, nous ne serons jamais de trop pour traiter de ces problèmes et dénoncer les insuffisances du « système » éducatif actuel.

J.P.

c.l.e.p.r.

« **Education à la Fraternité** » est la rubrique mensuelle du **Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (C.L.E.P.R.)**.

Le C.L.E.P.R. développe ses activités : en organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, en favorisant l'échange d'expériences entre enseignants, en leur fournissant de la documentation.

Président d'honneur : **Marc-André Bloch**. Présidence : **Yves Boulongne, Jean Pihan, Olga Wormser-Migot**.

Montant de la cotisation :

Membre actif : 10 F.

Membre donateur : 20 F. Membre bienfaiteur : à partir de 30 F.

Adresser les adhésions au C.L.E.P.R. - 120, rue Saint-Denis - 75002 Paris avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle Babouline, Institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177 35, Paris).

■ nouvelle ■

aïcha

Une nouvelle d'Albert Bensoussan en exclusivité pour droit et liberté

— Jamais je n'ai voulu m'appeler Aïcha. Passe encore au village, mais à la ville... Passe encore à la Rampe Vallée avec la Casbah devant et ton père à la caserne, mais dans les beaux quartiers quand on a déménagé... Passe encore à Alger, mais à Paris... Moi, la seule avec un prénom arabe. Ma sœur, c'est Marie, passe encore pour Mariem, mieux encore pour Myriam, ça fait américain. Ma sœur, c'est Julie, alors là bravo, il y a même une opérète, mais ta tante est noire de cheveux et la peau brune, enfin, Julie, c'est bien français. Même mes frères, ils en ont de la chance, il y a Léon le talleur, il y a les forgerons, Samuel et Simon, et il y a Alfred, le bourrelier, tous réinstallés en France et sans aucun problème. Mais moi, sur ma carte d'identité, sur le livret de famille, à la sécurité sociale, et pour le moindre mandat que tu m'envoies, mon fils, Dieu te bénisse : — C'est vous, Aïcha? La honte! Et le regard lourd sur tout ce qui sent la terre lointaine d'Algérie, la terre perdue, et moi avec cet héritage d'un nom que je n'ai pas voulu. Je rugissais : le chat, il est à la cuisine... Le chat? Il n'y a pas de chat ici... C'est qu'elle est terrible, Tètère, avec ses façons de faire et de m'appeler, et en beuglant encore, que tout le monde l'entende! Ça fait cinquante ans qu'on a quitté le village, et elle, ma cousine, comme si le temps s'était arrêté : Aïcha! Aïcha!... Le chat, il est resté là-bas.

— Avec mémé Sultana et pépé Messaoud.

— Oui...

Papa me réveillait le matin avec le premier rayon, avec le premier café de la journée, et il me disait : Aïcha... **ya bent!**... ma fille... **larziza!**... ma chérie... Aïcha. Et quand je parlais à la fin des vacances, il rabattait son turban sur ses yeux et m'embrassait, mais sa moustache était toute mouillée...

— Il parlait arabe tout le temps?

— Mon père, il parlait très bien le français. Et pourtant il n'y avait pas d'école encore dans la commune mixte de Montagnac.

— Vous l'appeliez Remchi, le village...

— Maintenant il n'y a plus de doute, mais à l'époque c'était Montagnac, du nom d'un général. A cette heure, ils sont tous effacés sur les cartes les Montagnac, Nemours, Clauzel, Randon, et les batailles de l'Empereur, Marengo, Rovigo, Echmühl... tout a été balayé, il paraît. Nous, on l'appelait Remchi, notre village, tant qu'on a habité là-bas, mais à la ville, si l'on me demandait d'où je venais, je françaisais, forcément, je disais Montagnac. Il y a toujours eu les deux noms... Alors pourquoi moi je n'ai pas deux prénoms? L'un pour la bouche de pépé et l'autre pour les gens de la ville, et maintenant en pleine capitale : Aïcha, qu'elle m'appelle Tètère, quelle honte! Tètère, je t'en supplie, appelle-moi Alice, ici on est en France.

— A Remchi c'était mieux Aïcha, tu avais tous les caïds au magasin en toute confiance.

— Ils me respectaient tous... Ils me saluaient poliment en **droit et liberté** n° 355 ■ février 1977

Photo : DITVON-VIVA



... Au village où nous n'irons plus.

sant deux doigts de leur main, et moi je leur vendais tout ce que je voulais, la semoule, l'huile, le sucre, les grands pains comme des petits pains... Sauf celui-là à qui ils embrassaient la tête, les Arabes du village, comme si c'était un saint, un marabout, quoi! Moi je disais à Yahia : tu n'as pas peur des poux? Ne parle pas comme ça, Aïcha, il me disait, la lèvre navrée, c'est un hadj, sidi Boumendjel. Un hadj, lui? Un voleur, oui. Ne te moque pas, mademoiselle Aïcha, tu vas nous porter malheur... Alors je l'ai caché, Yahia, derrière le comptoir, on s'est cachés tous les deux quand sidi Boumendjel est entré dans le magasin et s'est arrêté devant le sac de blé sans interrompre ses prières. On l'a bien vu, il dégrafa sa djellabah, il avait une petite poche cousue à la ceinture qu'il approchait discrètement du sac, et il poussait d'une main nonchalante et pieuse non pas les grains de son chapelet mais une bonne poignée de la récolte tout en psalmodiant : Et allez dedans et Allah est grand et allez dedans et Allah est grand... J'ai arrêté le bras de Yahia et je me suis levée d'un bond en criant au soi-disant Marabout : Allah il est dans ton pantalon... Du coup il a vidé son sac et il est parti en nous laissant ses babouches. Et on n'a plus jamais entendu parler de sidi Boumendjel. Moi je savais veiller au grain.

— Quand tu t'appelais Aïcha, au village où nous n'irons plus.

Albert Bensoussan est, en particulier, l'auteur de « *Frimaldjezar* », roman paru chez Calmann-Lévy (voir d.l. n° 352, p. 27).



**MANUFACTURE
DE
VETEMENTS**

CREATIONS - NOUVEAUTES
SPORT et CONFECTION
SPECIALITE
de VETEMENTS d'ENFANTS

16, rue du Roi de Sicile
PARIS - 4e Tél: 277.36.22

**DISTRIBUTION
TEXTILES
IMPORTATION
E^{TS} EVLAGON**

269, rue de Bourgogne
45000 ORLEANS
☎ (38) 87.47.64

Tél. (38) 87-47-64

URBACH 278 51-01

VÊTEMENTS DE PEAUX

28, RUE RÉAUMUR, 75003 PARIS

ELLE et LUI

Vêtements BELLE JARDINIÈRE
DE PARIS

39, rue Beaurepaire - 77120 Coulommiers

Tél. 403 04-72

DORLYS

PRÊT A PORTER DE LUXE
89, RUE D'AVRON

- 75020 PARIS -

TÉLÉPHONE : 373.23.55

LUDOVIC

CHEMISIER - HABILLEUR

7, rue Albert-Thomas
94500 Champigny-sur-Marne

☎ 706.01.93

La Meridienne



ensemble Louis XVI

Les ébénistes
de la Méridienne
fabriquent vos éléments
sur mesure, bibliothèques,
lits escamotables,
tous bois, tous styles.

Paris XI^e
89, rue du Fbg-St-Antoine
Tél. 307 43 83

Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h sauf dimanche

**CUIRS & PEAUX
FOURNITURES GÉNÉRALES POUR
CHAUSSURES
E^{TS} S. SZERMAN
& FILS**

Les Spécialistes de Moutons et Chèvres
85, Rue Julien-Lacroix
75020 PARIS
COMMISSION EXPORTATION
Tél. : 636 53-18
636.81.39

PAGINEL

14, avenue Jean Jaurès

78 - SARTROUVILLE RC63A1413

Tel: 962 48 - 76

Créations
Exclusivités
Hommes
Dames

boutique 20 ans

DOMI

19, rue de Stalingrad

95120 ERMONT

☎ 959 88-32

**ambiance et
confort**

165, rue Paul Vaillant Couturier 95 - Argenteuil
tél. 961-37-67 961-97-49

tissus et décors

créations sabra

Ets HOCHBERG
Fabricant

42, rue Beaubourg,
75003 PARIS

Toute la Chapellerie

Hommes Enfants

Tél : 272.84.19

* Femmes * Gants

278-59-62

Été-Hiver

Ateliers : 6, Passage Ste-Avoye, 75003 PARIS

HERMIA

Boutique

7, RUE DE SÈVRES - PARIS VI^e - TÉL. 548.68.01



RAINETT

**pieds
sensibles**

*les chausseurs
du confort et de l'élégance*

Choix unique en chevreau
en sports
et en bottes

(9^e) Gare Saint-Lazare - 81, rue Saint-Lazare (M^o St-Lazare - Trinité)
(6^e) Rive gauche - 85, rue de Sèvres (Métro Sèvres-Babylone)
(10^e) Gare de l'Est - 53, bd. de Strasbourg (Métro Château-d'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis

DJEHA

Au cours de ses pérégrinations, Djéha découvre le Far-West dans le métro.

par SALADIN 76



HE! ARRETEZ DE POUSSER GROS LARD... ARRETEZ...

EH! J'AI L'IMPRESSION QU'ON M'A PIQUE MA CANNE!!

MAIS, MONSIEUR ENLEVEZ VOTRE MAIN DE LA!! PFFF...

MAIS, MADAME JE SOIS FRANÇAIS ET MARIE... HUH! HUH...

MAIS... MAIS... MON DIEU C'EST VOUS QUI ME POUZ SEE...

AIE... MONOEU!

EH! LAISSER-NOUS MONTER... DE REZ-VOUS UN PEU!

OH! SE FAIRE ECRASER PAR UN METRO, POUR UN TICHET...

ET PUIS QU'ENCORE ON N'EST PAS DES SARDINES!

AIE!

OUVREZ MON TICKET!!

OUVREZ MON SAC! MON SAC!

HE, ET MON SAC! MON SAC!

AIE! MON NEZ... MON NEZ! OUVREZ!

AIE! MON NEZ! PRENEZ L'ARGENT MAIS LAISSEZ-MON NEZ...

QUOI?? OUSSECOURS MON SAC! MON FRIC!

AIE! MES YEUX! AIE!

OUIII!! MES OREILLES...

OUIII! MON PIED!

MON OEU... OUI... HUH.



AU SECOURS! ON M'A VOLE MES CHAUSSURES!!

MAIS, ENLEVEZ VOTRE MAIN S'IL VOUS PLAÎT...

MAIS, PUISQUE JE VOUS DIT QUE JE SUIS MARIE!

AIE! MON NEZ... MON NEZ! OUVREZ!

HE, ET MON SAC! MON SAC!

AIE! MON NEZ! PRENEZ L'ARGENT MAIS LAISSEZ-MON NEZ...

QUOI?? OUSSECOURS MON SAC! MON FRIC!

AIE! MES YEUX! AIE!

OUIII!! MES OREILLES...

OUIII! MON PIED!

MON OEU... OUI... HUH.



TI VOIS DJEHA, MON FRERE, LA VIE EN GRANDE VILLE N'EST PAS DROLE... DES POUZ SOLITAIRES!!

... OUI, ON EST DES MILLIONS A SE REGARDER DANS LE BIAN DES YEUX... DES YEUX VIDES!

EH, LA EN BAS, FAITES-MOI UN EPLACE, NE ME LAISSEZ PAS TOMBER!

... ET ALORS CE PROCES... SUB SERA STRUCTURE SUR DES STRUCTURES SUPRA DYNAMIQUES...

... ET INFRASTRUCTURES!!

VIVE LES CHEMISES NOIRES

VIENNENT QUE S'ACHETE UNE VOITURE... ARAH!

MON PIED!!

OUAH! OUAH!

MI AOU! MI AOU!



AU FAIT, JE VOULAIS TE DIRE QU'IL EST TEMPS QUE TUTE TROUVES UN TRAVAIL... L'HIVER EST LA... ET IL N'APAS L'ESPRIT DE COMPROMIS...

... ET TU SAIS BIEN QU'IL FAUT UNE CARTE DE SEJOUR, TU LE SAVAIS... HEIN?... DIS?

OUI, ET JE SAIS AUSSI QUE POUR AVOIR LA DITE CARTE IL FAUT AVOIR TRAVAILLE!

MAIS, ENLEVEZ VOTRE MAIN BON DIEU!

MAIS, JE VOUS DIS QUE JE SOIS MARIÉ!

ARR! LE TRAVAIL, OH OUI...

MAS... OU?

VIVE LA REVOLUTION FASCISTE! ELLE VA VENIR COMME UNE UAGUE...



... PURIFICATION ET TOUTS COMMUNISTES, JUIFS, ARABES, NEGRES, BOURGEOIS, CAPITALISTES... TOUTS VOUS SEREZ BALAYES... ET ALORS LA... LA...

... TRÈS BIEN VOILA CE QU'ON VA FAIRE: TU VAS TRAVAILLER AU NOIR!!

AU NOIR? TU VEUX DIRE DANS LE CHARBON??

NON AU NOIR C'EST A-DIRE CLANDESTINEMENT...

... EH N'HING! T'AS ENTENDU... C'EST GLACANT, HEUREUSEMENT QUE LE FASCISME-N'AZ ME NE NOUS CONCERNE PAS!!

HE! HE! AH! OUI... C'EST ÇA...

... DROIT ET LIBERTÉ... USEZ...

USEZ "DROIT ET LIBERTÉ"!

MOI AVEC UN FASCISTE JE LAISSE PAS PASSER!!



... OUI? LE FASCISME NE NOUS CONCERNE PAS? TUSAIS PAS QU'IL FALAIT A-DIT A PROPOS DES ARABES QU'ILS ETAIENT: "LA 148 RACE APRES LES..."

... "CEA PRIS" ET SAIS-TU AUSSI QUE DANS LES CAMPS DE CONCENTRATION ON APPELAI "MUSULMAN" LES DÉPORTÉS QUI ATTEIGNAIENT LE PLUS BAS DEGRÉ DE FAIBLESSE? LE SAIS-TU??